



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 avril 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 30 avril 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande (au nom de l'Irlande et de la Norvège), de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam à l'occasion de la visioconférence portant sur la « Situation au Moyen-Orient (Syrie) », convoquée le mercredi 28 avril 2021. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) **Dang Dinh Quy**



Annexe 1

Exposé de M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie

Le Comité consultatif des femmes syriennes se réunit à Genève cette semaine, pour la première fois en présentiel depuis un an. Je remercie les autorités suisses de l'avoir rendu possible. Les membres du Comité consultatif collaborent très activement en nous fournissant, à moi et à mon équipe, des informations essentielles venant du terrain et des conseils sur le processus politique. Même si elles représentent des milieux différents et ont des points de vue divergents sur de nombreuses questions, elles continuent de trouver des moyens de travailler ensemble et parviennent même souvent à un accord. Dans leur diversité et leur engagement, elles donnent une bonne représentation de ce que vivent de nombreux Syriens et elles mettent l'accent sur les aspirations de beaucoup de Syriens pour leur pays.

N'oublions pas qu'outre les défis auxquels sont confrontés tous les Syriens, bon nombre de femmes ont également été victimes de violences sexuelles et sexistes, de mariages précoces et forcés et de la traite des êtres humains. Et comme les hommes sont tués et blessés en grand nombre, les femmes sont plus nombreuses que jamais à être à la tête d'un foyer, dans un contexte de violence, de terrorisme, de déplacements, d'instabilité, de dénuement et de pandémie.

Lors de notre rencontre lundi, les membres du Comité consultatif ont exprimé une crainte commune au sujet de la division permanente de la Syrie et leur préoccupation que les divergences entre les acteurs extérieurs entretiennent le conflit syrien. Mais elles ont aussi parlé avec espoir et détermination d'un renouveau du processus politique, d'un calme durable dans tout le pays et d'une nouvelle Constitution qui garantisse les droits et les libertés de tous en Syrie. Elles veulent voir la fin du conflit et être témoins d'une paix durable axée autour de la sécurité, des besoins fondamentaux, de la dignité, des droits et de l'égalité des femmes et à laquelle les femmes syriennes auront véritablement participé.

Aujourd'hui, je veux tous nous mettre en garde ; nous avertir qu'il faut donner la priorité à la recherche proactive d'un règlement du conflit en Syrie. Malgré plus d'un année de calme relatif selon les normes syriennes, ce mois-ci est venu nous rappeler que la situation pouvait continuer de se déliter ou de se détériorer rapidement.

Dans le nord-ouest de la Syrie, on observe une escalade considérable. Des frappes ont notamment visé un hôpital soutenu et conseillé par les Nations Unies dans la partie ouest d'Alep, à proximité de camps de personnes déplacées densément peuplés et à la frontière turco-syrienne, où ont lieu les livraisons humanitaires transfrontalières des Nations Unies. De plus, des bombardements ont été effectués sur des zones résidentielles de l'ouest de la ville d'Alep.

Le 22 avril, des frappes aériennes en Syrie ont été attribuées par le Gouvernement syrien à Israël pour la deuxième fois en un mois. Le Gouvernement syrien a alors activé son système de défense aérienne et Israël a affirmé qu'un missile en provenance de la Syrie avait alors frappé le territoire israélien. Israël a déclaré avoir ensuite effectué d'autres frappes dans le territoire syrien.

L'État islamique d'Iraq et du Levant a continué d'accroître l'ampleur et la portée de ses attaques dans le centre et le nord-est de la Syrie. Pendant une de ces attaques, des cellules auraient enlevé des dizaines de civils dans la partie rurale de Hama. Afrin, Tell Rifaat et Ain Issa connaissent tous une augmentation constante des hostilités. La semaine dernière, des tensions survenues dans la région normalement paisible de Qamichli ont dégénéré en affrontements violents, faisant des victimes parmi les civils et provoquant des déplacements. De plus, le sud-ouest

reste perpétuellement instable, avec des enlèvements, des meurtres, des détentions, une criminalité généralisée et des mouvements de troupes qui font planer le spectre d'une escalade imminente.

Il est beaucoup trop facile de devenir indifférent face à ce type de faits et aux dangers qu'ils peuvent entraîner. Un cessez-le-feu à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015), est essentiel, tout comme une approche collaborative visant à éradiquer les groupes terroristes répertoriés.

Je m'inquiète du dénuement économique dans lequel vit le peuple syrien dans le contexte d'une décennie de conflit et de destruction, de corruption et de mauvaise gestion, d'économies de guerre, de l'effondrement financier du Liban, de la pandémie et des sanctions. Alors que la livre syrienne s'est un peu appréciée ce mois-ci, grâce à des mesures prises par le Gouvernement syrien, les prix des denrées alimentaires restent à des niveaux historiques et l'inflation n'a pas diminué. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire s'élève désormais à 12,4 millions, soit une augmentation de 4,5 millions au cours de la seule année dernière. Les pénuries de carburant restent également une préoccupation majeure.

Le Secrétaire général adjoint Lowcock mettra en lumière les conséquences humanitaires de ce dénuement, de la recrudescence des cas de coronavirus (COVID-19) dans certains quartiers et des nouvelles coupures d'accès à l'eau pour près d'un demi-million de personnes à Hassaké. Qu'il me soit aussi permis d'insister, comme il le fera, sur l'importance fondamentale d'un accès humanitaire complet, durable et sans entrave à toutes les parties de la Syrie, grâce à l'intensification des livraisons à travers les lignes de front et les frontières. Le Secrétaire général a souligné dans son exposé à l'Assemblée générale qu'une réponse transfrontalière à grande échelle pendant 12 mois supplémentaires reste essentielle pour sauver des vies. J'invite les membres du Conseil à se focaliser sur la recherche d'un consensus à cette fin.

Par ailleurs, je me félicite du soutien continu des donateurs aux piliers du plan de réponse humanitaire, à savoir l'aide humanitaire, la protection, la résilience et l'accès aux services, et je continue de lancer un appel à cet effet.

Les divers acteurs de la société civile avec lesquels je continue de collaborer par l'intermédiaire du Bureau d'aide à la société civile des Nations Unies m'ont fait part de leurs préoccupations communes face à la détérioration de la situation de la plupart des Syriens. Dans un récent message commun délivré par certains membres à la Conférence de Bruxelles qui s'est tenue à la fin du mois de mars, ils ont appelé l'attention sur l'impact dévastateur de 10 années de guerre sur le tissu social syrien, ainsi que sur les déplacements qui se poursuivent et la détérioration de la situation des réfugiés. Ils ont appelé à une augmentation des programmes humanitaires et de subsistance et à l'application de toutes les exceptions humanitaires aux régimes de sanctions. Ils ont souligné la nécessité de progrès concernant les milliers de personnes qui restent détenues, enlevées ou portées disparues et ont appelé à une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015).

Je tiens à réitérer l'appel du Secrétaire général sur l'importance d'éviter et d'atténuer tout effet des mesures de sanctions sur la capacité des Syriens à accéder aux denrées alimentaires, aux fournitures sanitaires essentielles et à l'appui médical dans la lutte contre la COVID-19.

Qu'il me soit permis de rappeler qu'il importe de faire des progrès quant à la situation des détenus, des personnes enlevées et des personnes portées disparues. En l'absence de progrès sur cette question, nombreux sont les Syriens qui ne pourront même pas commencer à envisager de passer à autre chose, et on ne pourra pas entamer la restauration du tissu social de la Syrie. J'ai pu constater par moi-même que ce problème est un véritable poids pour les familles, grâce à des contacts réguliers avec

les associations familiales, les groupes de femmes et les citoyens syriens ordinaires. Avec mon adjoint et avec l'appui d'un personnel dévoué, j'ai directement échangé avec les parties à cette fin, et nous continuons de le faire.

Mon bureau fait également partie d'un groupe de travail, avec l'Iran, la Russie et la Turquie, et avec le Comité international de la Croix-Rouge en tant qu'observateur, même si ce groupe ne s'est réuni qu'une seule fois en 14 mois. En dépit du faible nombre de détenus et de personnes enlevées libérés dans le cadre d'opérations de libération simultanée sur la base « un contre un », il n'y a pas eu de réels progrès dans l'un ou l'autre des volets. Des idées spécifiques ont été proposées, notamment des procédures pratiques pour clarifier le sort des personnes disparues et l'endroit où elles se trouvent, mais elles doivent être mises en œuvre. Je réitère mon appel au Gouvernement syrien et à toutes les autres parties syriennes pour qu'ils procèdent à la libération unilatérale des détenus et des personnes enlevées et qu'ils entreprennent de réelles actions quant aux personnes portées disparues à une échelle proportionnelle à l'ampleur de cette question tragique. Le prochain Eïd al-Fitr serait clairement l'occasion pour ce type d'action.

Pour trouver une solution à ce conflit hautement internationalisé, nous avons besoin d'une diplomatie internationale plus constructive et plus complète sur la Syrie qui permette d'avancer étape par étape. J'en ai parlé avec les parties syriennes, et je continuerai de le faire dans mes discussions à venir. J'en ai également parlé durant des échanges récents avec des interlocuteurs importants en Russie, aux États-Unis, en Turquie, en Iran, dans le monde arabe, en Europe et dans d'autres pays du Conseil. J'apprécie le fait que des interlocuteurs internationaux majeurs expriment leur intérêt pour cette idée. Dans le même temps, il est clair que la méfiance et le désir de voir les autres agir en premier sont des éléments prédominants dans l'esprit de bon nombre de personnes.

Je le comprends. Mais il existe des moyens de surmonter ces préoccupations. Une nouvelle façon de mener une discussion internationale ou un nouveau format international pourrait réunir autour d'une table toutes les parties prenantes qui peuvent apporter quelque chose. Des consultations exploratoires pourraient permettre de tester les possibilités et de combler les fossés de méfiance qui entravent un tel effort. Les principales parties prenantes pourraient déterminer avec réalisme et précision les mesures mutuelles et réciproques qu'elles peuvent prendre et ce qu'elles chercheraient à obtenir afin de promouvoir l'application de la résolution 2254 (2015). Des ensembles de mesures bien définies, sans ambiguïté, ainsi qu'une mise en œuvre et une vérification parallèles, le cas échéant, pourraient être utiles. Rien ne garantit qu'on puisse trouver un terrain d'entente, mais je suis convaincu que c'est possible. Il y a suffisamment d'enjeux et d'intérêts communs pour essayer. Nous devons commencer à jeter les bases d'une telle initiative, conscients qu'il faudra du temps et des efforts pour la mener à bien. Avec un calme relatif, bien que fragile, sur le terrain et de nombreuses capitales qui comprennent la nécessité d'aller de l'avant, nous devons explorer ce qui est possible. Nous ne devons pas perdre de temps pour examiner sérieusement cette question.

Nous prenons note qu'une élection présidentielle est prévue en Syrie le 26 mai. Cette élection a été convoquée sous les auspices de la Constitution actuelle et ne fait pas partie du processus politique établi par la résolution 2254 (2015). Les Nations Unies ne sont pas impliquées dans cette élection et n'ont aucun mandat pour l'être. L'ONU continue de rappeler l'importance d'une solution politique négociée au conflit en Syrie. À cet égard, la résolution 2254 (2015) donne mandat à l'ONU de faciliter un processus politique qui aboutisse à la tenue d'élections libres et justes conformément à une nouvelle Constitution, organisées sous la supervision de l'ONU selon les normes internationales les plus élevées en matière de transparence et de

responsabilité, et auxquelles tous les Syriens, y compris les membres de la diaspora, pourront participer.

Pour terminer, je voudrais parler de la Commission constitutionnelle et préfacier mes remarques par deux éléments qui situe les choses dans leur contexte.

Premièrement, la Commission est dirigée et contrôlée par les Syriens. Elle a été créée et habilitée par l'accord conclu entre le Gouvernement de la République arabe syrienne et la Commission syrienne des négociations, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, s'agissant notamment de son mandat et de ses règles de fonctionnement. La Commission fonctionne conformément à son mandat et à ses règles de fonctionnement. Les membres de la Commission l'ont confirmé dans un code de conduite qu'ils ont adopté par consensus. Je demande aux Coprésidents et à tous les membres de la Commission de respecter la terminologie du mandat dans leurs relations officielles. Je leur demande également d'adhérer au code de conduite dans leurs déclarations publiques.

Deuxièmement, j'ai été clair sur le fait que dans l'intérêt des Syriens eux-mêmes, il faut soigneusement préparer une sixième session de l'organe restreint de la Commission. Des garanties doivent être mises en place pour que cet organe puisse mettre en œuvre le mandat, qu'il rétablisse et bâtisse une certaine confiance, et qu'il fasse avancer le mandat de la Commission, à savoir élaborer et rédiger une réforme constitutionnelle qui sera soumise à l'approbation du peuple. En d'autres termes, une sixième session doit être différente de celles qui l'ont précédée, avec des objectifs clairs, des méthodes de travail crédibles, une coopération renforcée entre les Coprésidents et un futur plan de travail.

Je travaille patiemment avec les Coprésidents pour favoriser l'échange de propositions entre eux et des discussions avec moi afin de trouver un consensus sur la manière dont une telle session pourrait se dérouler. Depuis mon dernier exposé, une terminologie non conforme au mandat et de véritables divergences sur la méthodologie ont conduit à une impasse qui, selon moi, ne pouvait pas uniquement être surmontée par de nouveaux échanges entre les Coprésidents. Le 15 avril, j'ai partagé avec les deux Coprésidents une proposition de compromis de rapprochement, en me basant sur les bonnes idées que chacun avait intégrées dans ses propositions et en demandant à chacun de faire des compromis. Je tiens à dire qu'il est regrettable que des éléments confidentiels des discussions en cours se soient retrouvés dans les médias. Je suis convaincu que cette proposition, si elle est mise en œuvre, aidera la Commission à avancer progressivement dans ses travaux. Récemment, j'ai également discuté avec des membres de la Commission issus de la société civile.

Peu avant cet exposé, j'ai reçu du Coprésident nommé par la Commission syrienne de négociation une réponse officielle à ma proposition. Le Coprésident nommé par le Gouvernement syrien m'a informé qu'une réponse officielle sera reçue la semaine prochaine. J'attends d'avoir reçu les réponses des deux Coprésidents et d'avoir discuté avec eux avant de faire d'autres commentaires. Pour l'instant, qu'il me soit permis de dire que l'ONU est prête à convoquer une sixième session dès que la logistique le permettra et une fois que l'accord entre les Coprésidents aura été conclu.

La Commission constitutionnelle est une composante d'un processus qui doit nécessairement être plus large pour appliquer la résolution 2254 (2015) ; le type de processus qu'une approche progressive peut aider à débloquer. Ce processus élargi est nécessaire pour créer progressivement le type de conditions sûres, calmes et neutres dans lesquelles une réforme constitutionnelle consensuelle et largement soutenue pourrait être menée en Syrie. Il s'agit des mêmes conditions que celles nécessaires pour le retour dans la sécurité, dans la dignité et librement consenti des réfugiés syriens et pour les élections prévues par la résolution 2254 (2015). Nous ne

pouvons pas y parvenir d'un seul coup. Mais il y a des mesures qui pourraient être prises pour susciter de l'action, et il faut une diplomatie internationale constructive pour les déceler et les mettre en œuvre. Je suis ouvert à toute suggestion ou tout conseil, mais je ne vois pas d'autre voie que celle-ci pour aider le peuple syrien à sortir de cette crise terrible et à s'orienter vers un avenir meilleur qui réponde à ses aspirations légitimes et rétablisse la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Annexe 2

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

J'aborderai cinq points aujourd'hui : premièrement, l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19) ; deuxièmement, la crise économique ; troisièmement, la protection des civils ; quatrièmement, l'accès humanitaire ; et enfin, l'aide que les organisations humanitaires fournissent partout en Syrie.

Qu'il me soit permis de commencer par la COVID-19, M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, ayant annoncé que j'aborderai ce sujet. Comme je l'ai déjà dit, le nombre de tests effectués dans tout le pays étant très limité, il existe une forte incertitude quant à l'ampleur exacte de la pandémie en Syrie. Toutefois, d'après les informations disponibles, il est assez clair que le virus se propage rapidement et de plus en plus vite. Le nombre de nouveaux cas enregistrés par le Ministère de la santé en mars a doublé par rapport à celui de février. Les hôpitaux de Damas, y compris les unités de soins intensifs, sont désormais pleins.

Dans le nord de la Syrie, de nouveaux cas ont été confirmés dans des camps de déplacés, notamment ceux de Hol et de Roj. Ces deux camps ne disposent pas des ressources nécessaires pour traiter les patients atteints de la COVID-19.

Les Nations Unies font ce qu'elles peuvent pour apporter leur soutien, notamment en renforçant les capacités de surveillance, en fournissant des équipements de protection individuelle et en formant le personnel médical, ainsi qu'en soutenant le déploiement des campagnes de vaccination.

La semaine dernière, les premières livraisons des doses de vaccin du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 sont arrivées en Syrie, et des livraisons supplémentaires sont attendues tout au long de l'année. Les livraisons du Mécanisme COVAX devraient couvrir environ 20 % de la population, mais c'est clairement loin d'être suffisant. Il s'agit d'une première étape essentielle pour protéger le personnel médical et les personnes les plus vulnérables, mais d'autres doses de vaccin seront nécessaires le plus tôt possible.

Je tiens à souligner que les doses de vaccin qui ont atteint le nord-ouest de la Syrie ont été livrées, comme toute l'aide humanitaire des Nations Unies, via le poste frontière de Bab el-Haoua. On ne voit vraiment pas par quel moyen de futures livraisons de ce type pourraient atteindre le nord-ouest de la Syrie, à moins que le Conseil n'autorise à nouveau les Nations Unies à traverser les lignes de front. De plus, M. Geir Pedersen a lancé un appel au Conseil aujourd'hui à cet égard, confirmant les propos du Secrétaire général. Bien entendu, je soutiens également ces appels.

Je vais maintenant parler de la crise économique. Le taux de change est de nouveau instable ; en fait, il s'apprécie depuis près d'un mois. Il se situe actuellement autour de 3 400 livres syriennes pour un dollar sur le marché informel. En comparaison, il était de 4 700 livres syriennes pour un dollar à son point le plus bas en mars.

L'une des conséquences de cette situation est la réduction à certains endroits des prix des produits de base, tels que le riz et le sucre, dont beaucoup sont à l'évidence importés. Mais dans l'ensemble, les prix des denrées alimentaires restent à des niveaux historiquement élevés. En fait, à Hassaké, les prix du pain subventionné ont doublé ce mois-ci. C'est pourquoi, en matière de sécurité alimentaire nos évaluations montrent que la situation se détériore partout dans le pays.

La plupart des ménages syriens – plus de la moitié – déclarent ne pas avoir suffisamment de denrées alimentaires ou des aliments suffisamment nutritifs. Cela représente une augmentation de plus de 70 % par rapport à l'année dernière. Et

la proportion est – et ce n'est pas une surprise – beaucoup plus élevée parmi les personnes déplacées et les rapatriés.

Les pénuries de carburant actuelles nuisent aussi de plus en plus aux opérations humanitaires. Plusieurs missions sur le terrain ont été annulées ce mois-ci parce qu'il n'y avait pas assez de carburant pour les mener à bien.

Mon prochain point porte sur la protection. M. Geir Pedersen a de nouveau évoqué les actes de violence dont nous avons récemment été témoins. Deux autres travailleurs humanitaires ont été tués en Syrie ce mois-ci. Deux volontaires de l'organisation non gouvernementale nationale « Al-Bir Wa Al-Ehsan Ras Al-Ain » ont été tués dans une attaque armée le 17 avril, alors qu'ils revenaient d'un projet d'aide humanitaire situé à Deir el-Zor.

Je condamne à nouveau cette attaque et toutes les attaques similaires. Les travailleurs humanitaires en Syrie fournissent une aide vitale dans des circonstances très difficiles et au péril de leur vie. Ils doivent vraiment être protégés.

Par ailleurs, dans le nord-est, nous suivons avec inquiétude les tensions croissantes à l'intérieur et autour des villes de Qamichli et Hassaké. La semaine dernière, les affrontements à Qamichli ont tué au moins trois civils, dont deux enfants, et en ont blessé de nombreux autres. Au moins 15 000 personnes ont été déplacées.

S'agissant du camp de Hol, une opération de sécurité qui a pris fin le 1^{er} avril a débouché sur la détention de plus de 100 résidents du camp. À cause de cette opération, certains services humanitaires ont dû être temporairement suspendus. Cependant, l'insécurité perdure dans le camp de Hol, et au moins deux autres personnes ont été tuées depuis cette opération de sécurité. Comme l'a dit le Secrétaire général, nous constatons une incapacité collective à protéger les femmes et les enfants dans le camp de Hol et dans d'autres camps et lieux de détention du nord-est de la Syrie. Des dizaines de milliers d'enfants grandissent dans des conditions désespérées et vraiment scandaleuses. C'est pourquoi, une fois encore, je m'associe au Secrétaire général pour demander instamment aux États Membres concernés de permettre, rapidement et en toute sécurité, le rapatriement librement consenti de leurs ressortissants, comme l'exigent le droit international et les normes internationales.

Les objets indispensables à la survie des civils doivent également être protégés, et j'ai, avec d'autres, informé le Conseil à ce sujet hier (voir S/2021/415).

Je tiens à faire le point sur la situation à la station d'eau d'Alouk. L'approvisionnement en eau a de nouveau été interrompu de manière presque continue au cours des deux dernières semaines. Cela touche près d'un demi-million de personnes à Hassaké, y compris dans le camp de Hol. Les Nations Unies ont désormais enregistré plus de 20 interruptions de ce type au cours de l'année écoulée.

Les agences humanitaires acheminent par camion plus de 3 000 mètres cubes d'eau chaque jour dans la région, mais cela ne suffit pas à répondre aux besoins essentiels de la population, d'autant que la région doit faire face, comme de nombreuses autres parties de la Syrie, à un nombre croissant de cas de COVID-19. Par conséquent, je lance un nouvel appel en faveur d'une solution durable pour que l'eau continue de couler à la station de pompage d'eau d'Alouk. Toute solution doit inclure un accès régulier et en toute sécurité des équipes techniques à la station et aux installations électriques dont elle dépend.

Le prochain point a trait à l'accès humanitaire. Dans le nord-ouest de la Syrie, des millions de personnes restent près de la frontière, dans une zone de guerre active, et dépendent de l'aide qui leur est fournie par la Turquie. Nos données révèlent que la situation de ces personnes est pire aujourd'hui par rapport à il y a neuf mois.

Chaque mois, l'opération transfrontalière apporte de l'aide à quelque 2,4 millions de personnes, qui en dépendent pour obtenir des denrées alimentaires, des médicaments, des abris et d'autres produits essentiels. Si l'autorisation de franchir les lignes de front n'est pas prolongée, cette bouée de sauvetage disparaîtra. J'ai déjà lancé un appel au Conseil à ce sujet dans mon exposé, tout comme M. Pedersen et le Secrétaire général.

Nous ne pouvons pas, dans les conditions actuelles, remplacer le point de passage. Nous continuons de discuter avec les parties pour déployer un premier convoi humanitaire transfrontière dans le nord-ouest de la Syrie. Un concept d'opérations révisé pour ce convoi, et les modalités de livraison ont été présentés en mars. Ils n'ont pas encore été rejetés, mais les détails opérationnels de la mission proposée n'ont pas non plus été acceptés par tous. Par conséquent, on continue de dialoguer pour essayer de répondre aux réserves des parties, notamment en ce qui concerne le problème de la distribution de l'aide une fois que le convoi aura atteint ses destinations.

Dans le nord-est, les hostilités à l'intérieur et autour de Qamichli et d'Hassaké, que j'ai mentionnées précédemment, nuisent également aux opérations. Vingt-cinq camions contenant des rations alimentaires sont bloqués à un poste de contrôle à l'extérieur de Qamichli depuis le 23 avril. Ce type de perturbation est vraiment inacceptable et montre une fois de plus la complexité de l'environnement opérationnel avec lequel les organisations humanitaires doivent composer dans le nord-est de la Syrie.

Même si les Nations Unies ont augmenté le nombre de livraisons à travers les lignes de front, les besoins restent supérieurs à notre capacité de réponse. De nombreuses installations médicales ne disposent toujours pas des fournitures et des équipements nécessaires, comme je l'ai expliqué plus en détail le mois dernier (voir S/2021/315). Dans l'ensemble, la situation s'est dégradée depuis la suppression du poste frontière autorisé de Yaaroubiyé en janvier 2020.

Je vais maintenant parler du camp de Roukban. Les préparatifs sont en cours pour les départs volontaires vers les zones contrôlées par le Gouvernement syrien, sous les auspices de l'ONU. Ce mois-ci, le Gouvernement a approuvé l'utilisation de Doueïr, dans la zone rurale de Damas, comme centre de quarantaine pour la COVID-19, ce qui ouvre la voie aux personnes qui choisissent de partir.

Le bilan dans le camp lui-même est, quant à lui, assez sombre. Depuis décembre 2019, les zones contrôlées par le Gouvernement n'ont envoyé aucune aide humanitaire aux quelque 12 000 personnes présentes dans le camp de Roukban.

M. Geir a évoqué la question des sanctions. Je me fais à nouveau l'écho de ce qu'il a dit. Je rappelle une fois de plus les assurances données publiquement par les États-Unis et l'Union européenne selon lesquelles leurs programmes de sanctions n'interdisent pas l'acheminement d'articles humanitaires vers la Syrie, et qu'ils s'engagent à appliquer pleinement et rapidement les exemptions humanitaires.

Malheureusement, nous constatons que les sanctions ont un impact sur les opérations humanitaires sous la forme d'un respect excessif des mesures mises en place, y compris dans le secteur financier. Plus de la moitié des ONG internationales qui opèrent à partir de Damas ont signalé rencontrer de sérieux problèmes dans les opérations bancaires effectuées cette année. Par conséquent, j'engage les États Membres concernés à travailler en étroite collaboration avec les ONG et les banques pour tenter de résoudre ces problèmes.

Enfin, je dirai quelques mots sur l'aide que nous apportons par l'intermédiaire des Nations Unies et des entités avec lesquelles nous collaborons dans toute la Syrie.

À la cinquième Conférence de Bruxelles, mentionnée par M. Geir Pedersen, coprésidée par l'ONU et l'Union européenne le 30 mars, des annonces de contributions d'une valeur de 4,4 milliards de dollars ont été faites pour fournir une assistance en Syrie et dans la région cette année. Ces contributions nous aident à soutenir ce qui est une opération humanitaire massive coordonnée par les Nations Unies en Syrie. Elle fournit actuellement de l'aide à environ 7,7 millions de personnes chaque mois dans tout le pays.

Mais il en faut beaucoup plus. Les organisations humanitaires avaient pour objectif de fournir une assistance à 12,3 millions de personnes en Syrie cette année. Il est absolument essentiel qu'on leur assure les ressources supplémentaires et l'accès nécessaires pour y parvenir.

Annexe 3**Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois et anglais]

Je remercie l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, pour leurs exposés. En plus de leurs exposés et du rapport du Secrétaire général (S/2021/390), je souhaite insister sur les points suivants.

Premièrement, l'ONU doit poursuivre sa mission de bons offices et adhérer au processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour rechercher une solution politique et faire pression pour mettre fin rapidement à la crise syrienne. La Chine exhorte toutes les parties en Syrie à collaborer étroitement, à consulter l'Envoyé spécial Pedersen et à parvenir à un consensus sur les modalités de la sixième série de réunions de la Commission constitutionnelle dès que possible. La Commission constitutionnelle doit rester indépendante et libre de toute ingérence extérieure dans ses travaux. La Chine a pris note de l'annonce par la Syrie de l'organisation d'élections générales le mois prochain. La Chine appelle la communauté internationale à respecter la souveraineté de la Syrie et le choix de son peuple. L'avenir et le destin de la Syrie doivent être déterminés par les Syriens eux-mêmes.

La fin de l'occupation extérieure et l'élimination des forces terroristes sont des conditions de sécurité indispensables à une solution politique de la crise syrienne. De nombreux membres du Conseil sont préoccupés par les activités terroristes observées à l'intérieur de la Syrie et par le risque de qu'elles se propagent. La communauté internationale doit oeuvrer de concert, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil, pour combattre les forces terroristes en Syrie.

Deuxièmement, la communauté internationale doit rendre l'aide humanitaire en Syrie plus pertinente et soulager efficacement les souffrances du peuple syrien. Les défis humanitaires complexes auxquels la Syrie est confrontée aujourd'hui sont mis en évidence par la flambée des prix des denrées alimentaires, les pénuries de carburant et la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Les entités des Nations Unies doivent intensifier l'aide alimentaire et aider la Syrie à maintenir ses infrastructures agricoles, telles que l'approvisionnement en eau et en électricité. La Chine soutient les Nations Unies dans l'acheminement de vaccins à la Syrie par l'entremise du Mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. La cargaison chinoise de doses de vaccins contre la COVID-19 est arrivée le 24 avril dans la capitale syrienne, Damas. On peut espérer qu'une vaccination rapide contribuera à freiner la propagation de la pandémie en Syrie.

Touchée par des sanctions unilatérales et des blocus économiques, la Syrie souffre d'une grave pénurie de carburant, et de nombreuses stations-service ont été obligées de fermer leurs portes en raison du manque de carburant. La Chine invite instamment les pays concernés à tenir compte des appels du Secrétaire général, de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et de l'ensemble des Membres à lever immédiatement les sanctions unilatérales imposées à la Syrie.

Troisièmement, les Nations Unies doivent respecter le statut et le rôle du Gouvernement syrien et améliorer en permanence l'acheminement de l'aide humanitaire en Syrie. La Chine se félicite des progrès accomplis dans les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front. En mars, l'Organisation mondiale de la Santé a fourni plus de 470 000 traitements médicaux aux civils dans le nord-est du pays, en passant par les lignes de front. Selon le

Gouvernement syrien, la partie syrienne a approuvé les livraisons humanitaires à travers les lignes de front dans le nord-ouest du pays, mais le convoi des Nations Unies n'a pas encore fait le voyage. Le Gouvernement syrien veut savoir exactement ce qui a empêché ces livraisons dans le nord-ouest, qui est à blâmer et ce qu'il faut faire ensuite. Ces questions et préoccupations doivent retenir notre attention et méritent une réponse.

Nous espérons que les Nations Unies, en tirant pleinement parti des points de passages frontaliers existants, continueront d'intensifier les opérations d'aide humanitaire transfrontières et d'ouvrir les voies de transport transfrontières dans toute la Syrie dès que possible.

Pour conclure, je tiens à rappeler que la Chine reste déterminée à jouer un rôle constructif pour faire avancer le processus politique, rétablir la paix et la stabilité en Syrie et soulager les souffrances du peuple syrien.

Annexe 4

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, pour leurs exposés sur la situation politique et humanitaire en Syrie.

Les intervenants ont insisté sur les multiples défis auxquels la Syrie doit faire face aujourd'hui et dans un avenir proche. Sur le plan humanitaire, des millions de personnes ont été privées de leurs maisons et de leurs moyens de subsistance. La propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) a provoqué une autre série de problèmes, mettant en danger les groupes les plus vulnérables et entravant l'intervention humanitaire dans son ensemble. Malheureusement, les promesses de remplacer les livraisons transfrontalières par une aide acheminée à travers les lignes de front ne sont toujours pas tenues. L'aide transfrontalière est défailante, irrégulière et peu fiable. C'est un fait que l'on ne peut ignorer.

Dans cette optique, le maintien des livraisons transfrontalières de l'aide en juillet reste notre plus grand devoir. Une intervention humanitaire transfrontalière durable et à long terme permettra à toute la population syrienne de recevoir les indispensables denrées alimentaires, médicaments et doses de vaccins contre la COVID-19. L'obtention d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale et un accès humanitaire sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin sont des impératifs pendant la pandémie. J'exprime ma gratitude au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) pour les efforts qu'il ne cesse de déployer sur le terrain en Syrie, où 4,9 millions de personnes ont reçu de l'aide en février et mars. Je remercie l'OCHA pour son dévouement et son professionnalisme.

La situation économique reste précaire, car la corruption, les seigneurs de la guerre et les combats intracommunautaires se poursuivent dans tout le pays. Les réfugiés ne peuvent toujours pas rentrer en toute sécurité et dans la dignité. Des dynamiques régionales plus larges sont également en jeu. L'affaiblissement des économies voisines entraîne des pertes substantielles pour la Syrie, où les entreprises ont toujours été fortement liées à celles du Liban et d'autres.

Sur le plan politique, de nombreuses difficultés persistent. Les pourparlers de la Commission constitutionnelle syrienne tenus à Genève n'ont pas permis un véritable dialogue. L'élection présidentielle prévue en mai ne fait que compromettre davantage le processus politique.

Les revendications légitimes de l'opposition syrienne doivent être prises en compte quand on examine l'avenir de la Syrie. L'Estonie et d'autres États membres de l'Union européenne soutiennent la tenue d'élections libres et régulières en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015), sous la supervision des Nations Unies, et ouverte à tous les Syriens, y compris les membres de la diaspora, remplissant les conditions voulues. Toute chose autre serait considérée comme une nouvelle farce.

Étant donné que la Commission constitutionnelle ne répond toujours pas aux attentes, l'Estonie encourage l'Envoyé spécial à envisager des mesures de confiance supplémentaires, qui pourraient rapprocher le Gouvernement et l'opposition légitime, dans l'intérêt de l'ensemble du peuple syrien.

Plus important encore, nous pensons que prendre des mesures significatives à l'égard des personnes détenues arbitrairement pourrait profiter aux parties en conflit. Je réitère l'appel de l'Estonie et de l'Union européenne concernant la nécessité de créer un mécanisme international pour retrouver les personnes disparues ou leurs dépouilles. Les auteurs des nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité

doivent rendre des comptes, et l'impunité doit cesser. Nous demandons la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées.

L'Estonie et l'Union européenne restent déterminées à trouver une solution politique durable et crédible au conflit en Syrie. Nous engageons tous les acteurs internationaux à aider le peuple syrien à atteindre ces objectifs, qui sont énoncés dans la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe).

Annexe 5**Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et M. Mark Lowcock pour leurs exposés.

Le conflit syrien est loin d'être derrière nous. La France est préoccupée par la poursuite des hostilités dans tout le pays. Le risque de résurgence de Daech est inquiétant. L'instabilité chronique dans les zones reconquises par le régime est la preuve qu'il n'y aura pas de stabilisation durable sans solution politique.

Alors que le mois du ramadan a commencé, la France réitère son appel à mettre en place une cessation des hostilités à l'échelle nationale, vérifiable et sous supervision des Nations Unies, conformément aux appels du Secrétaire général et aux résolutions du Conseil de sécurité.

La situation humanitaire s'aggrave chaque jour. Plus de 12 millions de Syriens sont en situation d'insécurité alimentaire. La pandémie de COVID-19 continue de se propager. Dans le nord-est, le nombre de cas a augmenté de 57 % en un mois. Le premier acheminement, la semaine dernière, de vaccins contre la COVID-19 dans le cadre du Mécanisme COVAX est positif. Il est essentiel de garantir un accès équitable à ce vaccin, y compris dans le nord-est et le nord-ouest.

Le droit international humanitaire doit être respecté par tous : non seulement la protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, mais aussi la garantie d'un plein accès humanitaire. Les blocages systématiques de l'aide par le régime montrent qu'il n'y a pas de solution de remplacement au mécanisme transfrontalier. La France est déterminée à ce que ce mécanisme soit renouvelé pour douze mois, partout où il sauve des vies, conformément à l'appel du Secrétaire général.

Des progrès dans la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) doivent être réalisés pour dépasser le blocage actuel. Il est temps que la Commission constitutionnelle travaille enfin à la rédaction de la réforme constitutionnelle. Le régime doit démontrer sa disposition à participer de bonne foi aux négociations.

La France appelle instamment l'Envoyé spécial à travailler à la mise en œuvre des autres volets de la résolution 2254 (2015) et à en faire rapport, en indiquant clairement au Conseil où sont les points de blocages.

Il faut préparer dès à présent la tenue d'élections inclusives, libres et transparentes, sous supervision des Nations Unies et auxquelles la diaspora pourra prendre part, comme le prévoit la résolution 2254 (2015). La France ne reconnaîtra aucune validité aux élections prévues par le régime qui se dérouleront fin mai. Celles-ci ne répondront pas aux critères précédemment énumérés et se tiendront sous le seul contrôle du régime, sans supervision internationale. Il convient également d'avancer sur la question des personnes détenues dans les geôles du régime et des personnes disparues. Rien ne peut justifier l'absence de progrès sur ce dossier.

Il n'y a pas de paix sans justice. La France poursuivra sans relâche, avec ses partenaires, son combat contre l'impunité des crimes commis en Syrie. Le dernier rapport du Secrétaire général sur les violations commises à l'encontre des enfants établit une nouvelle fois la responsabilité écrasante du régime et des forces le soutenant, en particulier dans les attaques perpétrées contre les hôpitaux et les écoles.

La France continuera d'apporter son soutien aux mécanismes internationaux de lutte contre l'impunité. Elle poursuivra son action dans le cadre du Partenariat international contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques.

L'adoption, il y a une semaine, à une large majorité d'une décision visant à prendre des mesures tirant les conséquences du non-respect par la Syrie de ses obligations internationales au titre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques est une étape importante. Les actions engagées devant les tribunaux partout en Europe visent également à rendre justice face aux crimes commis par le régime.

Sans règlement politique crédible, la France et ses partenaires resteront constants dans leur position sur la reconstruction, la normalisation et les sanctions. Et elle continuera à travailler avec tous ceux qui souhaitent une solution politique à la crise.

Annexe 6

Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés détaillés d'aujourd'hui.

Il n'y a guère eu d'évolution sur le volet politique depuis nos derniers débats. L'Envoyé spécial poursuit sa coopération avec toutes les parties prenantes importantes afin d'obtenir la convocation rapide de la sixième réunion de l'organe de la Commission constitutionnelle syrienne chargé de rédiger les propositions constitutionnelles. L'issue de cette réunion sera cruciale pour la crédibilité du processus politique. Il est donc important que les trois groupes connaissent précisément la procédure et les sujets. À cet égard, nous nous félicitons des propositions de l'Envoyé spécial. Nous espérons que les trois parties coopéreront avec ce dernier pour convenir des modalités de la prochaine réunion. Il est nécessaire de parvenir à un accord sur la procédure à suivre au cours de cette réunion.

Comme nous l'avons déjà dit, le conflit syrien est à la fois profondément politisé et internationalisé. De grandes puissances étrangères sont impliquées dans le conflit. Plusieurs voies politiques indépendantes sont également suivies en parallèle. Nous saluons ces initiatives parallèles tout en soulignant que le caractère central du processus politique mené par l'ONU. Les voies parallèles doivent l'alimenter. À cet égard, nous appuyons la coopération de l'Envoyé spécial avec toutes les parties prenantes.

Pour que le processus politique mené par l'ONU puisse progresser, nous avons besoin de la coopération de tous les principaux acteurs impliqués dans le conflit. Une diplomatie internationale constructive est pour l'heure nécessaire afin de combler les fossés existants au moyen de mesures mutuelles et réciproques. Néanmoins, cela est devenu difficile dans le contexte actuel, car il ne semble pas y avoir le moindre accord entre les principales parties prenantes. Nous tenons à souligner une fois de plus que la solution au conflit ne peut être imposée de l'extérieur. La polarisation n'a fait que renforcer la détermination de toutes les parties, qui semblent poursuivre des objectifs contradictoires. Nous pensons qu'il nous faut une vision commune pour aider le peuple syrien. Si nous sommes réellement déterminés à progresser, nous devons avoir une plus grande convergence de vues et agir pour asseoir l'autorité de l'Envoyé spécial. Si nous n'agissons pas maintenant pour sauver le processus politique mené par l'ONU, celui-ci risque d'être mis à l'écart.

Le conflit syrien et la division entre les parties prenantes sont mis à profit par les terroristes, ce qui contribue à la montée du terrorisme en Syrie et dans les pays voisins. Le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2021/390) sur la question met l'accent sur la menace que représente l'État islamique d'Iraq et du Levant. Nous sommes vivement préoccupés par l'augmentation des activités terroristes sur le sol syrien. En outre, le fait que les mercenaires se retrouvent dans d'autres zones de conflit, notamment en Afrique, est une source de profonde inquiétude pour nous. Ce problème doit être traité avec le plus grand sérieux. Il est impératif que toutes les parties respectent les obligations internationales qui leur incombent de lutter en Syrie contre le terrorisme et les organisations terroristes désignées par le Conseil de sécurité.

L'Inde est fermement convaincue que la sécurité et la stabilité à long terme dans la région ne peuvent être obtenues qu'en préservant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous restons également convaincus qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit syrien, et nous réaffirmons notre engagement de faire

avancer un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015).

L'exposé d'aujourd'hui a une fois de plus mis en lumière la situation humanitaire désastreuse en Syrie. Le conflit qui dure depuis 10 ans a un effet dévastateur sur le peuple syrien. Nous jugeons profondément préoccupantes les statistiques alarmantes fournies la semaine dernière lors de l'exposé du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. On estime qu'un demi-million de personnes sont mortes, que des millions d'autres ont été déplacées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, que les infrastructures de santé se sont effondrées et que les enfants sont privés d'une éducation de base. Les femmes, les enfants et les jeunes sont particulièrement touchés. La pandémie de coronavirus (COVID-19) a davantage dégradé la situation humanitaire. La crise économique que connaît la Syrie a poussé son peuple au bord de la catastrophe. Nous espérons que les annonces faites à la cinquième Conférence des donateurs tenue à Bruxelles le mois dernier apporteront un peu de répit aux populations touchées.

Je tiens à déclarer une fois de plus qu'il est urgent d'accroître l'aide humanitaire fournie à tous les Syriens dans l'ensemble du pays, sans discrimination ni politisation et sans condition préalable.

Ce dont nous avons immédiatement besoin, c'est d'un engagement actif qui soit à la fois compatible avec l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie et qui réponde aux problèmes humanitaires urgents actuels, afin d'alléger les souffrances des Syriens. Il est également urgent de prendre des mesures concrètes pour lever les obstacles qui entravent le fonctionnement des opérations menées à travers les rontières et les lignes de front, en particulier les retards dans l'octroi des autorisations requises pour les convois d'aide humanitaire. Nous attendons des deux parties qu'elles le rendent possible.

Comme nous l'avons mentionné dans nos déclarations antérieures sur la Syrie, l'Inde fournit régulièrement une aide au développement à la Syrie et y soutient le développement des ressources humaines. Dans ce cadre, elle a ouvert de des lignes de crédit pour des projets de développement, et elle fournit des médicaments et des denrées alimentaires, organise des camps d'appareillage de prothèses et propose des programmes de renforcement des capacités destinés aux ressortissants syriens. Récemment, la Syrie a également reçu un lot de doses de vaccins indiens contre la COVID-19. Nous réaffirmons notre engagement ferme à poursuivre ces initiatives en faveur du peuple syrien.

Annexe 7**Déclaration de M^{me} Géraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies, au nom de la Norvège et de l'Irlande**

Je fais cette déclaration aujourd'hui au nom des corédacteurs chargés du dossier humanitaire syrien, à savoir la Norvège et l'Irlande. Ma déclaration sera un peu plus longue que d'habitude, je vous demande donc de faire preuve d'indulgence à notre égard. Nous souhaitons également remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, et, bien sûr, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie,, Geir Pedersen, pour les exposés que nous venons d'entendre.

M. Mark Lowcock vient d'exposer des faits clairs, et le Secrétaire général a parlé de l'immense crise humanitaire en Syrie et du rôle crucial que jouent les opérations humanitaires pour répondre à ce besoin. Les chiffres révèlent que plusieurs millions de Syriens se trouvent dans une situation catastrophique. Neuf Syriens sur 10 vivent désormais dans la pauvreté, et 60 % de la population risque de souffrir de la faim cette année. Ce sont les pires chiffres de l'histoire du conflit syrien.

Malgré le cessez-le-feu précaire observé dans certaines parties de la Syrie, la violence continue de faire des morts et des blessés parmi les civils, notamment les enfants et les travailleurs humanitaires.

Nous prenons note avec une grande inquiétude des abus effroyables commis en Syrie et décrits dans le rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé (S/2020/525), et nous condamnons les violations graves commises contre des enfants dont il est fait état.

En tant que corédacteurs chargés du dossier humanitaire, nous sommes particulièrement préoccupés par les informations alarmantes faisant état de 137 incidents vérifiés de refus d'accès humanitaire, dont 49 attaques contre des installations, du personnel et des transports humanitaires, 46 attaques contre des installations d'eau et 42 cas de refus délibéré d'accès humanitaire.

Nous condamnons le meurtre récent de deux travailleurs humanitaires dans une attaque armée perpétrée dans la zone rurale du sud-est de Deir el-Zor. Cet incident vient une fois de plus rappeler l'obligation qui incombe à toutes les parties au conflit de respecter le droit international humanitaire. Nous exhortons également toutes les parties à répondre à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et de la fin des hostilités.

La maladie à coronavirus (COVID-19) exacerbe les souffrances du peuple syrien, et nous sommes particulièrement préoccupés par ses conséquences pour les personnes vulnérables vivant dans des camps densément peuplés ayant un accès minimal aux services de santé essentiels. Des centaines d'installations sanitaires ont été attaquées et détruites pendant le conflit, laissant le pays mal outillé pour faire face à l'augmentation des cas de COVID-19. Nous nous félicitons de l'allocation de doses de vaccins à la Syrie via le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, ainsi que des plans mis en place pour distribuer ces vaccins au cours de l'année 2021. Les besoins humanitaires sont particulièrement aigus dans le nord-ouest du pays, où 3,4 millions de personnes sont dans le besoin. C'est 21 % de plus que l'année dernière.

La position de l'Irlande et de la Norvège est claire : nous soutenons toutes les modalités qui permettront de fournir une aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin.

Nous appuyons pleinement tous les efforts visant à mettre en place une mission de soutien transfrontalière dans le nord-ouest de la Syrie. Nous appelons toutes les parties à discuter de manière constructive et dans un esprit de compromis afin que cette importante mission puisse avoir lieu.

Toutefois, nous devons préciser que les convois qui franchissent les lignes de front ne peuvent pas avoir la taille et la portée de l'opération transfrontalière des Nations Unies nécessaire pour répondre aux immenses besoins humanitaires. L'opération transfrontalière mandatée par les Nations Unies dans le nord-ouest de la Syrie permet de toucher près de 85 % des personnes dans le besoin chaque mois. Sans cet accès durable et prévisible, la souffrance des civils dans le nord-ouest atteindrait des niveaux jamais vus en 10 années de conflit, ce qui exacerberait l'instabilité en Syrie et dans la région.

En outre, de nombreuses organisations non gouvernementales dépendent du soutien opérationnel des Nations Unies pour la logistique et les achats. L'accès à des articles essentiels tels que les vaccins contre la COVID-19 dépend directement de cette opération. Enfin, il convient de noter que l'opération transfrontalière des Nations Unies est l'une des opérations d'aide les plus minutieusement examinées et contrôlées au monde. Le Mécanisme de surveillance des Nations Unies garantit la nature humanitaire de toutes les livraisons et veille à ce que ce soit une opération humanitaire solide basée sur la transparence et la responsabilité.

Pour ces raisons, l'acheminement du soutien des Nations Unies via le poste frontière de Bab el-Haoua doit, au minimum, se poursuivre. Les immenses besoins humanitaires montrent clairement que la résolution 2533 (2020) doit être renouvelée.

Sans l'aide humanitaire vitale acheminée via le poste frontière de Bab el-Haoua, les efforts visant à réduire la faim, à renforcer la résilience et à garantir l'accès aux soins de santé faibliront et échoueront. Comparée à celle d'il y a 10 mois, lorsque la résolution antérieure portant sur les opérations transfrontalières a été négociée, la situation des populations est pire aujourd'hui, y compris dans le nord-est, après la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé.

Par ailleurs, même si nous nous félicitons de la première livraison en Syrie de vaccins via le Mécanisme COVAX, sans un accès durable aux fournitures essentielles, la COVID-19 continuera de se propager à l'intérieur de la Syrie et au-delà de ses frontières, et d'autres vies seront perdues. Nous devons tout simplement travailler tous ensemble pour éviter une telle catastrophe.

En tant que corédacteurs chargés du dossier humanitaire, la Norvège et l'Irlande continueront de soutenir tous les efforts visant à faire en sorte que l'aide humanitaire continue d'atteindre toutes les personnes qui en ont besoin en Syrie. Nous travaillerons en étroite collaboration avec tous les membres du Conseil afin d'appuyer cet objectif.

Annexe 8

Déclaration de M^{me} Géraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Étant donné que la présente réunion combine des points de l'ordre du jour à la fois politiques et humanitaires, je vais maintenant dire brièvement quelques mots à titre national sur la situation politique.

Je remercie une fois encore M. Pedersen pour son exposé d'aujourd'hui. Nous notons avec regret et déception le manque de participation réelle des autorités syriennes jusqu'à présent aux travaux de la Commission constitutionnelle, et nous espérons que la réponse à laquelle l'Envoyé spécial a fait référence ce matin est positive. Malgré les efforts intenses qu'il fournit, l'intransigeance continue d'entraver les possibilités de progrès réels au sein de la Commission. Les résultats des travaux de la Commission sont encore loin de répondre aux attentes légitimes de tous les Syriens.

Le 22 avril, le Secrétaire général a publié son rapport sur le sort des enfants en temps de conflit armé en Syrie (S/2021/390), qui consigne l'ampleur effroyable des violations graves commises contre des enfants. Plus de 2 700 enfants ont été tués ou mutilés au cours de cette période de deux ans seulement. L'Irlande condamne les violations inadmissibles commises à contre des enfants par toutes les parties au conflit et les exhorte à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Ces parties et ceux qui ont une influence sur elles doivent prendre des mesures immédiates pour protéger les innocents enfants syriens.

L'Irlande appelle toutes les parties à prendre des mesures concrètes et efficaces pour éviter de faire des victimes parmi les enfants dans la conduite des hostilités. Le recrutement d'enfants doit tout simplement cesser, et tous les enfants doivent être libérés sans conditions des rangs de tous les groupes armés.

Le sort des familles laissées sans nouvelles de leurs proches disparus est une autre forme cruelle et brutale de châtement collectif. Il est particulièrement inquiétant de constater qu'un nombre toujours élevé d'enfants sont détenus pour avoir été associés à un conflit. Les enfants pris dans un conflit doivent avant tout être traités comme des victimes. Les parties doivent fournir des informations complètes sur tous les détenus, en particulier les enfants, et assurer l'accès à ces derniers. Elles doivent trouver des solutions non privatives de liberté pour les enfants et les libérer. Les acteurs de la protection de l'enfance doivent absolument avoir accès aux enfants détenus. Nous soutenons pleinement les efforts que M. Pedersen ne cessent de fournir concernant les détenus, les personnes enlevées et les personnes disparues.

En Irlande, nous sommes fermement convaincus du rôle central de l'éducation en tant que facteur de progrès dans la société. Les attaques contre les écoles et l'utilisation de celles-ci à des fins militaires sont répréhensibles et doivent cesser. Les enfants qui vivent dans des zones contrôlées par des groupes armés doivent avoir accès à un programme scolaire reconnu. Toutes les parties doivent supprimer les obstacles pratiques à l'éducation dans les zones qu'elles contrôlent. Chaque enfant doit être autorisé à exercer son droit naturel à l'éducation, conformément à son intérêt supérieur et à sa foi en un avenir meilleur.

Il est essentiel que les auteurs de violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme rendent des comptes. L'Irlande félicite le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables et la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe

syrienne pour le travail qu'ils ont accompli à cet égard. Leurs rapports et d'autres, y compris ceux de la société civile, révèlent des crimes horribles, notamment le bombardement d'hôpitaux, d'écoles et d'autres infrastructures civiles.

L'Irlande condamne sans équivoque ces actes, en particulier les attaques menées contre l'hôpital situé près d'Atareb et contre les infrastructures humanitaires situées près de Bab el-Haoua le 21 mars, ainsi que les attaques contre les acteurs de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme.

Enfin, il est grand temps que le Conseil de sécurité assume ses responsabilités et appelle les autorités syriennes à s'impliquer réellement au sein de la Commission constitutionnelle et, surtout, dans le processus politique élargi, comme le prévoit la résolution 2254 (2015). Le Conseil doit également insister pour que les autorités syriennes respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et mettent fin à leurs politiques brutales afin que les Syriens puissent vivre en toute liberté et à l'abri de la peur.

Annexe 9

Déclaration de M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, pour leurs exposés sur la situation politique et humanitaire en Syrie. Le Kenya se félicite de la tenue de réunions conjointes sur la situation politique et humanitaire et de leurs observations sur la situation du peuple syrien. L'intérêt primordial du Kenya, ce sont la sécurité, le bien-être et la paix du peuple syrien.

Sur le plan politique, le Kenya réaffirme son soutien sans équivoque à un dialogue dirigé et contrôlé par les Syriens, afin de parvenir à une solution politique durable à ce conflit prolongé. Par conséquent, il est regrettable qu'un retour aux discussions au sein de la Commission constitutionnelle ne soit pas plus soutenu. Nous encourageons ces discussions portant sur la réforme constitutionnelle, qui, comme l'a déclaré l'Envoyé spécial, permettront d'entamer une étape importante et démontreront la volonté des parties d'obtenir un résultat positif. Ces discussions permettront aux Syriens d'envisager la fin d'un cauchemar dans lequel est plongée une si grande partie de leur pays. Comme mesure de confiance cruciale, les questions des détenus et des disparitions forcées doivent être résolues.

Sur une note positive, nous saluons la collaboration soutenue de l'Envoyé spécial avec les femmes de tous horizons du Comité consultatif des femmes syriennes – une mesure encourageante vers l'adoption de solutions partant de la base fort nécessaires.

S'agissant des conditions de sécurité, le Kenya note avec une grande inquiétude la poursuite de bombardements réciproques et de frappes aériennes. Il est important que toutes les parties adhèrent au cessez-le-feu national, renouvellent leur engagement en faveur de la cessation des hostilités et fassent preuve d'un maximum de retenue. Elles doivent également respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

Le Kenya condamne catégoriquement les groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Cham et Hay'at Tahrir el-Cham et s'oppose fermement à toute tentative visant à leur accorder de la légitimité en tant qu'acteurs politiques.

Par ailleurs, le Kenya note que le jeu des intérêts étrangers et de la concurrence géopolitique complique la situation et ne sert qu'à détourner l'attention portée au peuple syrien qui souffre. Il importe que la communauté internationale parle d'une seule voix dans l'intérêt des Syriens.

Nous sommes gravement préoccupés par l'augmentation des attaques meurtrières ciblant les civils et les travailleurs humanitaires. Nous réaffirmons qu'il est essentiel de protéger les civils et les travailleurs humanitaires, et qu'il faut demander des comptes à toutes les personnes responsables de ces attaques.

En ce qui concerne la situation humanitaire, il est alarmant de constater que 13,4 millions de Syriens ont un besoin urgent d'aide. Si l'on ajoute à cela les difficultés liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la situation risque d'empirer.

La visite du Président de l'Assemblée générale en Syrie au début du mois a confirmé que l'acheminement de l'aide transfrontalière de l'Organisation en Syrie est essentiel et qu'il a permis à l'ONU de distribuer des vaccins grâce au Mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Ces vaccins seront également distribués via le point de passage de Bab el-Haoua. Cependant, nous sommes

conscients que les besoins actuels sont supérieurs aux interventions humanitaires en cours.

Dans certains cas, comme celui de la station d'eau d'Alouk, les principales sources d'eau pour des centaines de personnes ne fonctionnent plus depuis quelque temps. Une attention particulière doit être accordée à ces infrastructures indispensables afin d'atténuer les souffrances et prévenir les éventuelles maladies d'origine hydrique.

En outre, nous devons braquer les projecteurs sur le risque de radicalisation dans les camps. Selon le Kenya, il est essentiel que le Conseil de sécurité comprenne l'importance d'appuyer les programmes de désengagement des terroristes, qui devraient être mis en œuvre à une échelle suffisante dans les camps. En outre, nous appelons les pays concernés à rapatrier leurs citoyens de ces camps et à donner la priorité aux mesures de désengagement et au renforcement des capacités.

Face à ce sombre tableau humanitaire, il nous incombe, en tant que Conseil de sécurité, de veiller à ce que ces opérations humanitaires vitales fondées sur des principes se déroulent sans entraves afin qu'elles puissent atteindre les personnes qui en ont le plus besoin. Le Gouvernement doit également œuvrer en faveur d'une solution négociée pour l'administration de l'aide dans le nord-ouest de la Syrie afin de répondre aux besoins importants de la population.

En tant que fer de lance de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil de sécurité doit conforter le peuple syrien en lui donnant de l'espoir et la possibilité de rêver à un avenir radieux, sans conflit. Cela ne peut se faire qu'en œuvrant de concert pour parvenir au consensus tant désiré en vue d'une solution politique et d'un dialogue constructif.

Annexe 10**Déclaration de M^{me} Alicia Buenrostro Massieu, Représentante permanente adjointe du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés clairs.

Le Mexique se félicite des efforts déployés par l'Envoyé spécial pour maintenir ouverts les canaux de dialogue avec la société civile, qui constitue un secteur important et intégral de la vie politique syrienne. À cet égard, nous mettons en exergue la réunion organisée conjointement en mars par le Bureau de l'Envoyé spécial et le Service européen pour l'action extérieure avec des acteurs de la société civile, qui ont exprimé leur appui à un processus politique facilité par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015), souligné l'urgence de la cessation des activités militaires et insisté sur le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

La tenue d'élections régulières est un élément fondamental de toute démocratie. À cet égard, nous rappelons spécifiquement les paramètres énoncés dans la résolution 2254 (2015), qui est très claire sur l'organisation d'élections en Syrie. Celles-ci doivent être menées dans le respect des normes internationales les plus élevées, sur la base d'une nouvelle constitution et avec une large participation des citoyens, y compris la diaspora. Le Mexique appelle au respect de ces exigences.

Les réunions de la Commission constitutionnelle représentent également l'une des principales mesures de confiance entre les parties. Nous appelons les délégations représentant le Gouvernement et l'opposition à participer de manière constructive et utile à ces délibérations. Mon pays, le Mexique, réaffirme qu'il est important que ces réunions aient des objectifs crédibles, des méthodes de travail viables et des calendriers clairement définis. Nous exhortons les Coprésidents à œuvrer de concert, avec sérieux et résoluement, à l'élaboration d'un plan de travail pour la prochaine réunion de la Commission.

Un autre élément couvert par la résolution 2254 (2015) est la libération des personnes détenues. Le Mexique considère que cette question ainsi que l'enquête sur les personnes portées disparues sont au cœur de la transition politique. Si nécessaire, nous pourrions même envisager d'autres moyens visant spécifiquement à clarifier ces faits, comme le mécanisme proposé par la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. La responsabilité et la lutte contre l'impunité sont des piliers fondamentaux de toute solution politique.

En ce qui concerne la situation humanitaire, l'arrivée de la première livraison de vaccins par le biais du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, comme souligné ici, est encourageante. Pour que les plans de vaccination contre la COVID-19 puissent être mis en œuvre efficacement, l'accès humanitaire doit être sûr, rapide et sans entrave.

Étant donné la difficulté à fournir des services pour atténuer les besoins de la population, il est prioritaire que les membres du Conseil de sécurité se concentrent sur le renforcement et l'élargissement de l'accès humanitaire. Le Mexique souscrit à l'appel lancé par le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2021/390) en faveur du renouvellement du mécanisme d'assistance humanitaire transfrontières pour 12 mois supplémentaires. Rappelons qu'en l'absence de ce mécanisme, il n'y aurait aucun moyen d'acheminer les vaccins contre la COVID-19 dans le nord-ouest de la Syrie, et il serait difficile de poursuivre la distribution de nourriture effectuée par le

Programme alimentaire mondial. Toutes les modalités d'accès sont complémentaires et nécessaires lorsqu'il s'agit de sauver des vies.

Pour terminer, il est urgent de répondre aux besoins de la population et de prendre des mesures fermes en vue d'une solution politique en Syrie. Il ne fait aucun doute que le renouvellement du mécanisme transfrontières contribuera à atténuer les souffrances de la population.

Annexe 11**Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pederson et le Secrétaire général adjoint Lowcock pour leurs exposés sur la crise syrienne. Je salue également la participation des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie à cette séance.

Après plus d'un an et demi d'existence et cinq cycles de négociations, la Commission constitutionnelle syrienne peine à produire des résultats tangibles pour amorcer effectivement les travaux sur la future constitution de la Syrie. Les parties en présence campent sur leurs positions, posent des préconditions et se radicalisent au moment où le pays continue sombrer, entraînant ainsi des souffrances de plus en plus insoutenables pour les populations lassées par près d'une décennie de conflit.

Ma délégation partage la frustration et la déception de l'Envoyé spécial et de tous les acteurs qui œuvrent réellement à la recherche d'une solution négociée et durable à cette crise. Nous appelons les parties syriennes à se ressaisir et à faire montre d'un minimum de compromis pour briser cette impasse afin de mettre véritablement le processus politique sur les bons rails. Seul un dialogue inclusif mené par les Syriens et reflétant la volonté du peuple syrien permettra de trouver une solution pacifique et à long terme en Syrie.

C'est pourquoi ma délégation souscrit à l'appel lancé par l'Envoyé spécial Pedersen pour que la sixième session soit différente de celles qui l'ont précédée, avec des objectifs clairs, des méthodes de travail crédibles et une coopération renforcée des Coprésidents.

Nous restons convaincus que la réalisation des tels progrès dans les travaux de la Commission constitutionnelle, ainsi qu'en ce qui concerne la cessation des hostilités, doivent aller de pair avec les autres aspects de la crise, comme la fin des ingérences extérieures, y compris en termes de soutien apporté aux groupes armés et le pillage des ressources syriennes, entre autres.

Le Niger prend note de l'annonce faite par le Gouvernement syrien sur l'organisation de l'élection présidentielle prévue le 26 mai.

Sur le plan sécuritaire, nous sommes particulièrement préoccupés par la recrudescence des hostilités en Syrie, notamment dans le nord-ouest. Le Niger condamne l'utilisation des installations civiles à des fins militaires et les raids contre celles-ci, comme ce fut le cas récemment de l'hôpital chirurgical d'Atareb, dont l'attaque a occasionné la mort de civils et la fermeture de l'établissement. L'augmentation d'incidents violents comme documentés et vérifiés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans la zone de désescalade et ailleurs dans le pays, y compris dans le camp de Hol, sont des actes qui rendront le travail des humanitaires de plus en plus difficile et périlleux et ajouteront aux souffrances des populations civiles, au rang desquelles figurent des femmes et des enfants. Toutefois, nous reconnaissons le droit du Gouvernement syrien à combattre le terrorisme sur son territoire, surtout au vu de la montée des attaques de Daech contre les installations critiques du Gouvernement et de ses tentatives d'assassinat visant les représentants de l'État.

Enfin, concernant la situation humanitaire, la destruction délibérée des stocks et/ou convois alimentaires et du système d'adduction d'eau sont inacceptables. La livraison de l'assistance humanitaire ne doit souffrir d'aucune entrave ni être l'otage

d'un quelconque calcul géopolitique, mais doit plutôt se faire selon les principes d'impartialité, d'indépendance, de neutralité et d'humanité. Au moment où la Syrie traverse sa pire crise économique, conséquence des effets cumulés de près d'une décennie de guerre, des sanctions unilatérales et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous appelons tous les acteurs concernés à faire preuve de compassion, surtout en ce mois béni, pour permettre une livraison sans entrave et effective de l'aide à travers les points de passage frontaliers et au-delà des lignes de démarcation en Syrie. Dans ces circonstances, en effet, il est à craindre des lendemains encore plus pénibles pour les populations, si l'autorisation de l'acheminement de l'assistance humanitaire ne devait pas être renouvelée en juillet prochain.

Le Niger salue le démarrage de la vaccination contre la COVID-19 en Syrie, y compris dans le nord-ouest. L'Organisation mondiale de la Santé doit accélérer la livraison du quota restant alloué à la Syrie dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, afin de permettre une campagne de vaccination effective sur toute l'étendue du territoire syrien. Alors que le peuple syrien continue à faire face à cette crise humanitaire multiforme, nous exhortons la communauté des donateurs à poursuivre son assistance au peuple syrien, et ce, conformément aux engagements pris lors de la cinquième conférence des donateurs tenue à Bruxelles le mois dernier.

Annexe 12

Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je fais la présente déclaration sur la situation politique en Syrie à titre national. Je commencerai par remercier l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé.

Nous le félicitons, lui et son équipe, de son inlassable action auprès des parties syriennes et de la communauté internationale pour avancer vers une solution politique et vers l'application de la résolution 2254 (2015). La tâche n'est assurément pas facile, mais elle est très importante.

La Norvège se félicite tout particulièrement d'apprendre que le Comité consultatif des femmes syriennes est enfin parvenu à se réunir en personne cette semaine. Nous avons toujours soutenu l'action du Comité et son inclusion, et nous tenons à souligner une nouvelle fois son importance critique pour le processus politique.

Bien que la Commission constitutionnelle n'ait pas tenu de nouvelle réunion depuis la dernière visioconférence du Conseil de sécurité (voir S/2021/265), nous savons qu'un travail considérable a été accompli. Les deux Coprésidents, leurs délégations, ainsi que la troisième liste de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle se sont efforcés d'aller de l'avant et de préparer la prochaine réunion. Nous nous faisons l'écho de l'Envoyé spécial Pedersen lorsqu'il demande que le prochain cycle de négociations aboutisse à des résultats concrets. En outre, nous exhortons les parties à contribuer au processus en toute bonne foi et dans un esprit constructif. Le processus constitutionnel doit avancer vers l'objectif de lancer la rédaction d'une constitution réformée pour la Syrie. Cela étant, le processus constitutionnel doit s'inscrire dans un effort plus large visant à trouver une solution politique à la situation qui prévaut dans le pays.

Il ne suffit pas que seules les parties syriennes négocient. Une mobilisation internationale plus ample est nécessaire, en particulier de la part des parties qui sont impliquées sur le terrain. Nous relayons l'appel de l'Envoyé spécial à se doter d'un nouveau format international pour trouver une solution. Il nous faut insuffler une dynamique différente pour sortir de l'impasse actuelle, qui ne profite ni au peuple syrien ni à la région. Nous avons de nouveau entendu aujourd'hui à quel point la situation est extrêmement difficile sur le terrain. Elles ont beau être moins violentes que lors des phases antérieures du conflit, les circonstances restent fragiles. Chaque semaine s'accompagne de son lot de combats francs et de violence.

La résolution 2254 (2015) appelait à un cessez-le-feu à l'échelle nationale – un cessez-le-feu qui, malheureusement, est toujours plus que nécessaire – et nous continuerons d'exhorter à la pleine mise en œuvre de cette résolution. Nous continuons de nous inquiéter de ce que l'État islamique d'Iraq et du Levant soit encore en activité et en mesure de mener des attaques. Nous sommes également préoccupés par le fait que la question des personnes détenues arbitrairement n'est toujours pas réglée. La libération des personnes détenues arbitrairement, en particulier les femmes et les enfants, est cruciale, d'une part parce qu'elle sert l'intérêt du peuple syrien et, de l'autre, parce qu'elle fait figure de mesure de confiance. Nous appelons les autorités syriennes à s'employer à régler cette question, en signe de bonne volonté et pour s'acquitter de leurs obligations légales internationales.

On ne saurait trop insister sur l'importance d'un processus politique sans exclusive. L'expérience montre que c'est en incluant les groupes qui sont les plus touchés par un conflit que l'on obtient les meilleurs résultats. À cet égard, l'inclusion des femmes dans tous les pourparlers politiques est indispensable, et le rôle du Comité consultatif des femmes syriennes conserve toute son importance. Je tiens également

à mettre en exergue et à saluer le rôle que jouent la troisième liste de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle et le Bureau d'aide à la société civile syrienne, ainsi que l'appui que ces deux entités apportent au processus de paix.

Les élections syriennes ont maintenant été annoncées. Aux termes de la résolution 2254 (2015), les élections organisées doivent être conformes à une nouvelle constitution, faire l'objet d'un accord entre les parties syriennes, être libres et régulières et ouvertes à tous les Syriens. À cet égard, nous aurions aimé que la résolution 2254 (2015) soit honorée et que des élections soient organisées sur la base d'une constitution réformée. Il est regrettable que la rédaction d'une nouvelle constitution n'ait pas encore commencé.

Pour terminer, nous savons que les progrès réalisés sur le volet politique sont la clef d'une paix durable en Syrie, une paix qui repose sur le respect des droits humains et de l'état de droit. Un règlement politique reste indispensable pour réduire les besoins humanitaires considérables, pour le développement, pour le retour des réfugiés et pour la stabilité. Nous – et, avant tout, le peuple syrien – avons besoin de constater des progrès sur ce dossier. Il est plus que temps.

Annexe 13**Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Avant d'aborder le fond de la visioconférence d'aujourd'hui, je souhaite dire que nous regrettons que le Conseil de sécurité recoure de nouveau au format virtuel pour tenir une discussion consacrée à des questions importantes pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. À notre sens, ce n'est pas justifié. Tout le monde sait bien que la salle du Conseil de sécurité, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, est un environnement sans danger. Pendant la présidence russe du Conseil en octobre 2020, nous y avons tenu plus de 10 séances en présentiel, or la situation à New York au regard de la maladie à coronavirus (COVID-19) est encore bien meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était à l'époque. L'excès de précaution de certains de nos collègues pourrait donner une image peu flatteuse de nous par rapport à nos collègues de l'Assemblée générale, qui se réunissent régulièrement en présentiel dans la salle de l'Assemblée générale. Rien ne nous empêche d'en faire autant. Dans cet esprit, nous appelons la présidence vietnamienne pour le mois en cours, ainsi que la présidence chinoise qui lui succèdera, à prendre des mesures pratiques pour faire en sorte que nous puissions mener nos travaux en présentiel dans la salle du Conseil de sécurité.

Nous remercions Geir Pedersen et Mark Lowcock de leurs exposés.

La situation en Syrie reste compliquée. Même si une stabilité relative se maintient sur le terrain, le pays connaît une détérioration de sa situation socioéconomique et humanitaire, sous l'effet de la pression des sanctions inflexibles imposées collectivement par l'Occident. C'est dans les régions du nord-ouest, du nord et du nord-est du pays, qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement syrien et dont la responsabilité incombe aux autorités d'occupation de fait et aux autorités locales, que la situation est la plus grave.

Nous sommes préoccupés par la poursuite des affrontements interethniques à l'est de l'Euphrate. Les raisons de l'aggravation des accrochages entre les Kurdes et les communautés arabes locales résident dans l'occupation étrangère continue de ces régions. Les incessantes frappes aériennes israéliennes sur le territoire syrien constituent un facteur de déstabilisation supplémentaire.

Sur le plan politique, nous n'avons pas relâché les efforts que nous fournissons pour favoriser la réussite du dialogue entre les Syriens. Nous restons en contact étroit avec l'Envoyé spécial Pedersen et les parties syriennes, et nous les encourageons à agir de manière constructive et à rechercher des solutions mutuellement acceptables. Nous espérons que l'Envoyé spécial sera bientôt en mesure de réunir les Syriens autour d'une table de négociations à Genève dans le cadre de la sixième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle syrienne. Nous rappelons que le processus doit être contrôlé par les Syriens ; toute ingérence ou imposition de conditions est inacceptable et ne peut être que préjudiciable.

La Syrie organisera une élection présidentielle dans moins d'un mois. Malgré toutes les difficultés rencontrées, les autorités syriennes font des efforts pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil étatique. Il est déconcertant de constater que certains pays s'opposent à l'idée même de cette élection imminente et l'ont déjà qualifiée d'illégitime. Nous demandons que l'on cesse de créer une atmosphère caractérisée par des informations négatives autour de l'élection prochaine, qui n'a rien à voir avec les travaux de la Commission constitutionnelle. L'ingérence

dans les affaires intérieures de la Syrie est inacceptable. Elle va à l'encontre des normes du droit international applicables, comme l'a confirmé aujourd'hui l'Envoyé spécial Pedersen.

Nous prenons note du commentaire fait dans les médias plus tôt en avril par l'ancien Représentant spécial des États-Unis pour le dialogue avec la Syrie, James Jeffrey, qui a occupé ce poste dans l'Administration Trump. M. Jeffrey a admis que Hay'at Tahrir el-Cham, qui figure sur la liste des organisations terroristes du Conseil de sécurité, était un élément important des États-Unis dans les affaires syriennes et constituait l'option la moins néfaste concernant Edleb. C'est pourquoi M. Jeffrey a estimé que ce groupe djihadiste méritait d'être soutenu. Je pense que cela résume tout ; ces révélations sont en fait un retour à la logique des « bons terroristes » et des « mauvais terroristes ». Elles montrent aussi dans quelle mesure les hommes politiques, lorsqu'ils sont à la retraite, peuvent dévoiler la véritable logique des actions de certains de nos partenaires en Syrie.

Pour ce qui est de la situation humanitaire dans le pays, nous nous félicitons de la livraison la semaine dernière des premiers lots importés de vaccins contre la COVID-19. Dans ce contexte, il est vital de veiller à ce que les doses de vaccin sont distribuées équitablement à toutes les personnes qui en ont besoin. Nous sommes convaincus que le Gouvernement syrien s'occupera de cette question de manière responsable.

Damas a maintes fois montré sa disposition à coopérer ouvertement avec les Nations Unies. Dans le dernier rapport du Secrétaire général sur le point de la situation humanitaire en Syrie pour la période allant de mars à avril (S/2021/390), on apprend que le nombre d'autorisations émises pour permettre au personnel des Nations Unies de mener des activités humanitaires augmente rapidement. Ces autorisations permettent au personnel de mener des opérations humanitaires dans les zones contrôlées par le Gouvernement, notamment par l'entremise des opérations de l'Organisation mondiale de la Santé effectuées dans la région du Tigre et de l'Euphrate.

L'aide médicale si nécessaire parvient au nord-est de la Syrie. Mais aujourd'hui, une pénurie croissante de carburant entrave l'action du personnel humanitaire sur le terrain, et ce dans un pays riche en champs pétrolifères. La Syrie, l'ONU et les organisations non gouvernementales partenaires risquent de se retrouver face à un casse-tête : l'aide humanitaire fournie pourrait rester bloquée dans les entrepôts, faute de carburant pour la livrer aux utilisateurs finals. Paradoxalement, le carburant dont il est question est celui que les autorités d'occupation américaines extraient des sous-sols syriens situés dans le nord-est du pays, dans leur propre intérêt. Ceci pourrait saper le travail des unités médicales mobiles, dont le Secrétaire général Guterres parle sans ambiguïté dans son rapport. Devons-nous également blâmer les Syriens pour cela ? Ou alors nos collègues occidentaux auront-ils le courage d'appeler les choses par leur nom ?

Quant à la cinquième Conférence des donateurs à Bruxelles, dont on entendra certainement les louanges aujourd'hui, ses organisateurs vantent les contributions substantielles des donateurs. Mais les quatre précédentes conférences des donateurs nous ont montré que les contributions ne sont pas le principal facteur dont il faut tenir compte pour évaluer ces conférences. Il pourrait difficilement en être autrement, puisque ces conférences négligent complètement les autorités syriennes, ce qui explique pourquoi les Syriens reçoivent si peu des fonds collectés. En fait, ces conférences n'accordent aucune attention aux immenses et graves difficultés que le pays doit surmonter pour se relever après 10 années d'ingérence étrangère directe. Il est dommage que la section des déclarations du site officiel de la Conférence ne contienne pas l'intervention du Président du Comité international de la Croix-Rouge,

Peter Maurer, qui parle des infrastructures dévastées d'Alep et de Raqqa et des sanctions qui font souffrir tous les Syriens et les privent d'accès aux services de base et aux denrées alimentaires. Peut-être que sa déclaration n'est pas publiée parce qu'elle ne correspond pas aux normes des gros titres ressassés vantant la générosité des donateurs occidentaux.

Le Ministère russe de la défense a récemment sauvé par aéroportage 44 enfants russes des camps de personnes déplacées de Hol et de Roj. Des procédures sont actuellement en cours pour rapatrier 120 autres enfants. Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité dans ces camps, la responsabilité des États concernant le rapatriement de leurs ressortissants s'accroît. Nous appelons nos collègues à redoubler d'efforts dans ce domaine, en assurant des conditions appropriées pour leurs citoyens, en premier lieu les femmes et les enfants.

Pendant une année entière, nous n'avons vu aucun progrès quant au lancement d'un seul convoi humanitaire de Damas à Edleb. Nous considérons qu'il s'agit d'un sabotage pur et simple, et nous en tiendrons compte lorsque nous définirons notre position sur la prolongation du mécanisme transfrontalier en juillet. Si, pour des raisons politiques, nos collègues ne veulent pas ouvrir un canal humanitaire transfrontalier et sont uniquement prêts à procéder via le mécanisme transfrontalier, peut-on dire que le Conseil de sécurité est attaché à l'intégrité territoriale de la Syrie ? Cautionner une telle hypocrisie, c'est porter atteinte à l'image de l'ensemble du système international d'intervention humanitaire, qui vise à coordonner les efforts déployés pour sauver des vies humaines. Nous ne devons pas fermer les yeux sur le fait que les terroristes d'Edleb, qui tirent leurs ressources du mécanisme transfrontalier, utilisent la population civile de l'enclave comme des boucliers humains et empêchent les gens de quitter ces zones et de se rendre dans les zones contrôlées par le Gouvernement via les points de contrôle récemment ouverts.

Annexe 14**Déclaration de M^{me} Diani Jamesha Prince, Conseillère à la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens moi aussi à remercier l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Lowcock pour leurs exposés instructifs.

Seul un processus politique crédible et inclusif qui reflète les aspirations légitimes des Syriens peut mener au rétablissement de la paix et de la stabilité en Syrie. Pour que ce processus aboutisse, il faut un environnement propice à la coopération et à la réconciliation. Par conséquent, la situation du pays sur plan de la sécurité est étroitement liée à la viabilité et à l'évolution du processus.

C'est pourquoi nous sommes profondément troublés par les informations faisant état de la poursuite des violences et de l'escalade des tensions, en particulier dans le nord-ouest, malgré les appels à l'instauration d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale. Nous implorons les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'engager à cesser complètement les hostilités afin de protéger les civils et les infrastructures civiles et de garantir une intervention humanitaire soutenue. À cet égard, nous rappelons que tous les actes commis en violation du droit international, y compris dans la conduite d'opérations antiterroristes, doivent être condamnés par la communauté internationale. L'application du principe de responsabilité doit rester une priorité absolue.

Les mesures de confiance sont indispensables à la réussite du processus politique élargi. Par conséquent, la question des personnes disparues et détenues doit être abordée de toute urgence pour favoriser la bonne volonté. En outre, il convient de créer les conditions d'un retour dans la sécurité, dans la dignité et librement consenti des réfugiés et des personnes déplacées. Parmi ces conditions il y a naturellement la reconstruction des infrastructures essentielles dévastées de la Syrie pour permettre l'accès aux services de base et réduire les vulnérabilités. Nous demandons une fois de plus le concours de la communauté internationale à cet effet.

Nous continuons d'appuyer les efforts résolus déployés par l'Envoyé spécial pour faciliter le processus politique dans son ensemble. Nous appelons les parties à collaborer de manière constructive et dans un esprit de compromis sur la question de la Commission constitutionnelle. Nous réaffirmons également que la participation véritable des femmes au processus de négociation est impérative pour garantir des résultats justes et équitables pour tous.

L'économie moribonde de la Syrie a exacerbé l'urgence humanitaire du pays et reste une source de préoccupation. Dans le même temps, le maintien des mesures coercitives unilatérales n'a fait qu'intensifier et prolonger la détresse du peuple syrien. C'est pourquoi nous appelons une fois de plus à la levée de toutes les mesures coercitives unilatérales afin d'aider la Syrie à faire face à ces défis qui semblent insurmontables.

Le mécanisme transfrontalier reste une bouée de sauvetage pour des millions de Syriens ayant besoin d'une aide humanitaire. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/390) confirme cette réalité et insiste sur la nécessité de préserver et d'accroître à la fois le mécanisme transfrontalier et l'assistance acheminée à travers les lignes de front. Cela permettra d'optimiser l'intervention humanitaire et d'assurer l'acheminement rapide, sûr, soutenu et sans entrave de l'aide humanitaire au peuple syrien.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a encore aggravé la crise humanitaire. Les personnes déplacées de force en raison des 10 années de guerre qui vivent aujourd'hui dans des camps de déplacés surpeuplés sont particulièrement exposées au risque de contracter le virus. La distribution efficace et équitable des vaccins contre la COVID-19 revêt donc une importance capitale. Nous nous félicitons de la distribution imminente des vaccins.

Les personnes qui vivent et travaillent dans les camps de déplacés doivent bénéficier d'une protection, être traitées avec dignité et pouvoir accéder à l'aide humanitaire. À cette fin, nous rappelons aux autorités que les activités visant à maintenir la sécurité dans des camps comme celui de Hol, où les conditions de sécurité se dégradent, ne doivent jamais entraîner une suspension de l'accès humanitaire ou des violations des droits des résidents.

Nous exhortons les parties à œuvrer de concert pour trouver une solution durable aux problèmes entourant la station de pompage d'eau d'Alouk. Les coupures ne peuvent plus durer, car elles laissent à chaque fois des centaines de milliers de personnes sans approvisionnement. L'eau ne doit pas être militarisée, et les biens indispensables à la survie de la population civile ne doivent jamais être mis hors d'usage.

La communauté internationale doit respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Cela implique le retrait des forces étrangères non autorisées présentes dans le pays et la prise en compte des vues du Gouvernement syrien dans toutes les discussions.

Alors que ce conflit fait rage et que la situation humanitaire se détériore, des vies sont perdues et des dégâts irréparables sont causés. Avec plus de 13 millions de Syriens ayant besoin d'une aide humanitaire, dont près de la moitié sont des enfants, il faut impérativement trouver une solution politique à ce conflit. C'est la seule voie pour assurer une paix et une stabilité durables et la protection du peuple syrien.

Annexe 15**Déclaration de M. Tarek Ladeb, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Je vous remercie, Monsieur le Président. Je remercie aussi de leurs exposés l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock.

La Tunisie tient tout d'abord à réaffirmer sa position inébranlable selon laquelle la crise syrienne ne peut être résolue qu'en parvenant à un règlement politique dirigé et pris en main par les Syriens et facilité par l'ONU, sur la base de la résolution 2254 (2015), car cela mettra fin aux souffrances humaines du peuple syrien et répondra à ses aspirations légitimes, préservera la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et rétablira la paix et la stabilité en Syrie et dans la région.

La Tunisie espère que des progrès seront accomplis dans le domaine politique dès que la Commission constitutionnelle et son organe restreint reprendront leurs réunions régulières à Genève, à l'occasion du sixième cycle de négociations prévu dans les prochaines semaines, assurant ainsi la continuité de leurs travaux. À cet égard, nous exprimons notre soutien aux efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen pour mieux organiser et structurer les travaux de la Commission.

Nous exhortons également les parties syriennes à faire passer en premier les intérêts du peuple syrien en faisant preuve de souplesse et en recherchant un terrain d'entente, afin d'établir une base solide pour dégager un consensus sur le contenu de la Constitution et de poursuivre le processus politique général, conformément à la résolution 2254 (2015). Avec l'appui du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, nous devons redoubler d'efforts pour renforcer la confiance entre les parties syriennes.

Compte tenu de l'augmentation récente des tensions et de la violence dans plusieurs régions de la Syrie, l'instauration d'un cessez-le-feu dans toute la Syrie reste à la fois une nécessité urgente et un objectif à long terme, conformément aux résolutions 2532 (2020) et 2254 (2015) et en réponse aux appels du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial Pedersen. Dans ce contexte, nous appelons une fois de plus toutes les parties à atténuer les tensions et à œuvrer au rétablissement du calme général afin de créer les conditions nécessaires à l'amélioration de la situation humanitaire et à la création de l'environnement sûr, neutre et stable requis pour faire avancer le processus politique.

Nous sommes profondément préoccupés par la prolifération des organisations terroristes et par l'augmentation des attaques perpétrées par ces organisations en Syrie ces dernières semaines. Nous soulignons qu'il faut lutter de manière efficace, collective et concertée et conformément au droit international contre les organisations terroristes qui figurent sur les listes du Conseil de sécurité. La lutte contre ces organisations, en particulier l'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaida et l'Organisation de libération du Levant, qui ont trouvé refuge dans certaines parties du pays, est essentielle à toute solution politique à long terme de la crise syrienne et constitue une condition préalable au rétablissement de la sécurité et de la stabilité en Syrie et dans la région.

Mon pays reste gravement préoccupé par la détérioration continue de la situation humanitaire en Syrie, qui a affecté divers aspects de la vie des Syriens. Au cours de la dernière décennie, les facteurs en jeu sont devenus plus complexes et les souffrances se sont intensifiées, provoquant des crises interdépendantes affectant les

denrées alimentaires, les médicaments, les infrastructures vitales, les équipements de base et les conditions de vie.

Nous réaffirmons la nécessité d'intensifier les secours humanitaires dans l'ensemble de la Syrie afin de répondre aux besoins humanitaires croissants, de faire face aux risques de malnutrition et de famine et d'endiguer la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en utilisant les différentes méthodes d'accès disponibles, notamment à travers les frontières et les lignes de front, conformément au droit international et au droit international humanitaire. Nous exhortons donc les parties concernées dans le nord-ouest de la Syrie à faire preuve de souplesse et à trouver un terrain d'entente, afin de parvenir à un accord pour faciliter l'acheminement du premier convoi humanitaire franchissant les lignes de front dans ce conflit régional interminable.

Nous rappelons également que les parties doivent s'engager à garantir la protection des civils, des installations civiles et médicales essentielles et du personnel médical et humanitaire ; à faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire et médicale aux personnes qui en ont besoin, sans discrimination ; et à accélérer la distribution équitable des vaccins contre la COVID-19.

Nous attendons avec intérêt le renforcement des efforts déployés pour se relever de la crise et des effets de la pandémie de COVID-19 en établissant des liens entre les programmes humanitaires et de développement et en remettant en état les hôpitaux, les écoles, les routes, ainsi que les réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement, tout en offrant des moyens de subsistance décents et durables aux Syriens.

Enfin, la Tunisie attend avec intérêt une solution négociée et consensuelle qui contribuera à revitaliser le système d'assistance transfrontalière et permettra de faire naître une véritable volonté collective au sein du Conseil de sécurité, lui permettant de sortir de l'impasse sur la Syrie et de faire place à la coopération, à la recherche d'un terrain d'entente et à la primauté des intérêts du peuple syrien, sans politiser la question. Nous sommes convaincus que parvenir à un accord au sein du Conseil sur la question humanitaire aurait des effets positifs sur le processus politique syrien et nous rapprocherait du règlement tant souhaité.

Annexe 16

Déclaration de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie les intervenants, le Secrétaire général adjoint Lowcock et l'Envoyé spécial Pedersen de leurs exposés. Je voudrais tout d'abord me pencher sur la situation humanitaire en Syrie.

En février, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité et coparrainé la résolution 2565 (2020), sur la distribution mondiale du vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les situations de conflit. Nous sommes convenus de l'importance d'user de toute l'influence du Conseil de sécurité pour mettre fin à cette terrible pandémie. Nous avons reconnu le besoin vital d'un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19. Et nous sommes tous conscients de l'impact négatif que tout obstacle, notamment sur la logistique, l'approvisionnement et l'administration, pourrait avoir sur les efforts visant à garantir que toute personne, où qu'elle vive, ait accès au vaccin.

Gardant la résolution 2565 (2021) à l'esprit, le Royaume-Uni se félicite de la première livraison faite la semaine dernière à la Syrie de plus de 250 000 doses de vaccin contre la COVID-19 via le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Il s'agit d'un premier pas, modeste mais important, vers la réalisation en Syrie de l'ambition contenue dans la résolution 2565 (2021). Ayant promis un soutien de plus de 700 millions de dollars, le Royaume-Uni a joué un rôle de premier plan dans la mise en place du Mécanisme COVAX. Il s'agit d'un outil essentiel pour garantir l'accès équitable que nous avons tous appelé de nos vœux il y a deux mois seulement.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, plus de 50 000 doses de vaccin contre la COVID-19 sont arrivées la semaine dernière dans le nord-ouest de la Syrie via le poste frontière habilité de Bab el-Haoua. Elles constitueront une véritable bouée de sauvetage pour les travailleurs de la santé en première ligne. C'est pourquoi nous exprimons notre très vive inquiétude quant aux perturbations attendues, comme le souligne le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/390) et le Secrétaire général adjoint Lowcock aujourd'hui, des futures livraisons de doses de vaccin dans le nord-ouest de la Syrie, si le Conseil de sécurité ne renouvelle pas le mandat de Bab el-Haoua. Un tel échec entraverait la lutte mondiale contre la COVID-19 et irait à l'encontre de l'ambition même du Conseil, exprimée dans la résolution 2565 (2021).

Les Nations Unies ont dit ce dont elles avaient besoin : une intervention transfrontalière pour 12 mois supplémentaires. L'aide vitale fournie actuellement via le point de passage de Bab el-Haoua comprend également les livraisons du Programme alimentaire mondial, qui servent à des millions de personnes, et facilite les opérations des organisations non gouvernementales qui gèrent des services dans les domaines de la protection, de la santé, de l'eau et de l'assainissement.

Le Royaume-Uni se félicite des efforts que ne cessent de consentir les Nations Unies pour établir un accès au nord-ouest de la Syrie. Mais nous devons tenir compte des avertissements du Secrétaire général : même s'ils sont déployés régulièrement, les convois franchissant les lignes de front ne peuvent pas avoir la taille et la portée de l'opération transfrontalière. La situation de Yaaroubiyé, où les besoins et les problèmes d'approvisionnement ont augmenté depuis la fermeture du poste frontière l'année dernière, montre l'importance d'une approche « toutes modalités » dictée par les besoins humanitaires sur le terrain. Il est clair que le Conseil doit tenir compte des

appels du peuple syrien et des acteurs humanitaires sur le terrain : l'acheminement d'une aide transfrontalière à la hauteur des besoins humanitaires.

Sur le plan politique, nous saluons les efforts fournis constamment par l'Envoyé spécial aux fins d'un règlement durable du conflit. Nous nous associons à tous les autres membres du Conseil pour souligner à nouveau que la mise en œuvre intégrale de la résolution 2254 (2015) est la seule voie vers une solution durable à la crise en Syrie.

L'élément central de ce processus dirigé par la Syrie et facilité par l'ONU, c'est l'adoption d'une nouvelle constitution, suivie d'élections libres et régulières, conduites sous la supervision de l'ONU, conformément à cette nouvelle constitution. Cette séquence a été conçue délibérément pour trouver une voie inclusive pour la Syrie, fondée sur le dialogue et la coopération entre les Syriens. La tenue de l'élection présidentielle à la fin du mois de mai, en vertu de l'ancienne Constitution, va à l'encontre de ce processus et risque de compromettre les efforts de l'Envoyé spécial au moment où il tente d'organiser un sixième cycle de pourparlers de la Commission constitutionnelle.

En outre, des élections qui se déroulent en dehors d'un environnement sûr et neutre, dans un climat de peur permanente, alors que des millions de Syriens dépendent de l'aide humanitaire, sont déplacés ou vivent en tant que réfugiés et sont empêchés de voter et de se présenter aux élections, ne confèrent pas de légitimité politique, mais révèlent au contraire un mépris pour les Syriens. Au lieu de donner la priorité à des élections creuses, le régime devrait s'attacher à participer activement et véritablement à l'application de la résolution 2254 (2015).

Annexe 17**Déclaration de M^{me} Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Lowcock pour leurs exposés.

Les États-Unis soutiennent pleinement l'action que mènent l'Envoyé spécial et son équipe pour trouver une solution pacifique au conflit en Syrie. Malheureusement, après cinq cycles de pourparlers et malgré la diplomatie active de l'Envoyé spécial auprès de toutes les parties, le régime d'Assad bloque la rédaction d'une nouvelle constitution. Que l'on arrive pas à rédiger une nouvelle constitution est un pas en arrière malheureux pour les Syriens.

Le mois dernier, j'ai déclaré devant l'Assemblée générale que nous savions que le régime d'Assad prévoyait d'organiser des élections en mai. J'ai signalé que ces élections ne seraient ni libres ni régulières et qu'elles ne seraient pas représentatives de la volonté du peuple syrien. L'échec de la promulgation d'une nouvelle constitution est la preuve que les prétendues élections du 26 mai seront une imposture. Comme le Conseil de sécurité l'a demandé à l'unanimité, les élections doivent se dérouler conformément à une nouvelle constitution et sous la supervision de l'ONU. Le régime d'Assad doit prendre des mesures pour permettre la participation des réfugiés, des déplacés et de la diaspora à toute élection syrienne. D'ici là, nous ne serons pas dupes.

Toutefois, l'adoption d'une nouvelle constitution n'est qu'une partie de la solution politique sur laquelle tous les membres du Conseil, y compris la Russie, se sont mis d'accord. Nous pouvons demander à l'Envoyé spécial de nous tenir informés de ses efforts en faveur de l'instauration d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale et de la libération des Syriens détenus arbitrairement. Et pour rappel, les États-Unis ne soutiendront aucune aide à la reconstruction qui profite au régime en l'absence de progrès concernant les réformes politiques demandées dans la résolution 2254 (2015). Pendant que le régime d'Assad organise ses élections fictives, les Syriens, comme nous l'a rappelé aujourd'hui le Secrétaire général adjoint Lowcock, continuent de souffrir.

Les États-Unis ont récemment annoncé une aide humanitaire s'élevant à 596 millions de dollars pour les Syriens vivant en Syrie et dans la région. Nous encourageons tous les pays à honorer immédiatement leurs promesses et à accroître leur soutien au peuple syrien.

Malheureusement, même s'ils sont essentiels pour soulager les souffrances à l'intérieur de la Syrie, les fonds sont insuffisants. À l'heure actuelle, il n'y a rien de plus urgent pour le peuple syrien que de recevoir une aide vitale via le mécanisme transfrontalier. Mais le régime d'Assad continue d'entraver et d'instrumentaliser cette livraison. Et le besoin est devenu encore plus pressant depuis que le Conseil n'a pas autorisé la réouverture des points de passage de Bab el-Salam et de Yaaroubiyé.

Le poste de Bab el-Haoua reste indispensable pour acheminer des denrées alimentaires, des abris et des articles médicaux, notamment dans le cadre de la campagne de vaccination des Nations Unies pour le nord-ouest de la Syrie. Il suffit de regarder les chiffres : 4 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie dépendent des 1 000 camions des Nations Unies qui empruntent ce point de passage chaque mois. Il n'y a pas d'autre solution. Rien ne peut égaler la taille et la portée du mécanisme humanitaire transfrontalier des Nations Unies. En fait, il est tout à fait clair qu'un seul point de passage ne suffit pas pour répondre aux besoins immenses.

Comme le Secrétaire d'État Blinken l'a déclaré devant le Conseil le mois dernier (voir S/2021/315), nous demandons instamment que le point de passage de Bab el-Haoua soit à nouveau ouvert pour 12 mois, et que l'on puisse à nouveau passer par les postes frontière de Bab el-Salam et de Yaaroubiyé. Si les Nations Unies perdent l'accès aux mécanismes transfrontaliers, la crise due à la maladie à coronavirus (COVID-19) en Syrie ne sera plus seulement terrible ; elle deviendra désastreuse. Le nord-est de la Syrie a désespérément besoin de plus de kits de dépistage de la COVID-19, et l'Organisation mondiale de la Santé se démène pour que ces kits parviennent à ceux qui en ont besoin. Il n'existe tout simplement pas d'autre plan de distribution des doses de vaccin dans le nord-ouest de la Syrie. Le plan des Nations Unies repose sur l'utilisation de l'accès transfrontalier.

Enfin, nous devons parler de la profonde injustice morale qui se déroule dans le camp de Roukban. Depuis 16 mois, les résidents de ce camp sont privés d'aide médicale parce que le régime d'Assad et la Russie ne permettent pas aux Nations Unies d'effectuer des livraisons à ces personnes dans le besoin. Nous demandons instamment au régime d'Assad et à la Russie de permettre un accès humanitaire sans entrave au camp. Ces personnes ne sont pas des pions. L'aide ne doit pas être politisée. Les États-Unis sont solidaires de ces personnes et de tous les Syriens. Nous exigeons que le régime d'Assad respecte un cessez-le-feu à l'échelle nationale. Nous appelons à un règlement politique du conflit syrien. Et en attendant, nous prions le Conseil de soutenir les Syriens et de leur donner accès à l'aide humanitaire dont ils ont si désespérément besoin.

Annexe 18**Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, pour leurs exposés instructifs. Je salue la participation des représentants de la Syrie, de la Turquie et de l'Iran à cette réunion.

Tout d'abord, en ce qui concerne la situation politique et les conditions de sécurité, nous prenons note du dialogue mené entre les parties syriennes et l'Envoyé spécial en vue d'être bien préparés pour la poursuite des discussions de la Commission constitutionnelle. Il importe que les parties discutent de manière constructive pour réaliser des progrès substantiels dans le cadre des travaux de la Commission constitutionnelle et faire avancer le processus politique général. À cet égard, nous continuons de soutenir pleinement le rôle des acteurs régionaux et internationaux, y compris l'ONU et l'Envoyé spécial. Le concours des interlocuteurs internationaux concernés, au moyen de nouveaux efforts diplomatiques, est aussi indispensable.

La situation en matière de sécurité a été relativement calme au cours de l'année écoulée depuis l'instauration du cessez-le-feu dans le nord-ouest. Elle reste toutefois fragile, car des atteintes sporadiques à la sécurité suscitent encore de graves préoccupations en matière de protection, notamment dans le nord-ouest, le nord-est et le sud. Afin de faciliter davantage le dialogue, nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de toute action susceptible de conduire à une nouvelle escalade. Nous rappelons aux parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, du droit international humanitaire et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2573 (2021), qui a été adoptée hier à l'unanimité.

Deuxièmement, sur le plan humanitaire, alors que la recherche d'une solution politique globale se poursuit, la situation humanitaire ne montre aucun signe d'amélioration. Des millions de Syriens ont toujours du mal à se procurer des denrées alimentaires, du carburant et d'autres produits de base dans ce contexte marqué par une crise économique grave et la pandémie. Par conséquent, nous rappelons qu'il importe de maintenir un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable pour renforcer l'intervention humanitaire en Syrie, notamment en protégeant le personnel, les objets et les services essentiels. Tous les efforts et tous les canaux appropriés doivent être utilisés. L'acheminement de fournitures médicales, dont le besoin est urgent dans le nord-est, doit être fortement facilité. Nous appelons également à une coordination accrue entre les parties concernant l'envoi dans le nord-ouest de la mission franchissant les lignes de front.

Puisque la situation de la maladie à coronavirus se détériore, il est vital de livrer des doses de vaccin à toutes les régions de Syrie. Nous nous félicitons de la récente expédition de vaccins à Damas et dans le nord-ouest du pays par l'entremise du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Nous demandons que l'on continue à apporter un soutien à la Syrie dans la lutte contre la pandémie. Notre délégation soutient également l'appel du Secrétaire général en faveur de la levée des sanctions qui entravent la réponse humanitaire à la pandémie. Nous réitérons notre appel en faveur d'une augmentation des contributions au Mécanisme COVAX et d'une distribution plus large et plus équitable des vaccins dans le monde, y compris aux populations en situation de conflit et de fragilité.

Nous saluons les efforts héroïques que les Nations Unies, les travailleurs humanitaires et les professionnels de la santé déploient sur le terrain pour remédier à la situation humanitaire en Syrie. Nous nous félicitons des engagements financiers

pris à la cinquième Conférence de Bruxelles. La poursuite de l'aide apportée au peuple syrien par la communauté internationale est essentielle. De plus, il importe de coordonner les efforts internationaux afin de parvenir au résultat souhaité.

Enfin, nous tenons à réaffirmer notre position selon laquelle la seule voie à suivre est celle d'un règlement politique global, dirigé et contrôlé par les Syriens eux-mêmes, sous l'égide de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015) et dans le plein respect du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Annexe 19**Déclaration de M. Majid Takht Ravanchi, Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Après 10 années de conflit, il est devenu évident que la crise syrienne n'a qu'une seule solution : un processus politique véritablement dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'Organisation des Nations Unies. C'était d'ailleurs la raison d'être du processus d'Astana, qui a promu un règlement pacifique de la crise, notamment en soutenant la création de la Commission constitutionnelle.

À cette fin, les concertations régulières et étroites de notre envoyé spécial pour la Syrie avec M. Pedersen, Envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie, se sont poursuivies. Nous encouragerons les Coprésidents à organiser rapidement la prochaine réunion de la Commission constitutionnelle. Les travaux de la Commission doivent se poursuivre conformément à ses règles de fonctionnement, sans ingérence étrangère et sans qu'on lui impose un calendrier de l'extérieur.

Une solution politique ne peut être obtenue de manière isolée ou du jour au lendemain, et la réussite de la Commission ne doit pas être posée comme une condition préalable à l'aide à la reconstruction ou au retour des réfugiés et des déplacés.

Nous nous déclarons préoccupés par les informations récentes faisant état d'une coopération accrue entre les terroristes et certaines forces étrangères dans les camps sous leur contrôle, et nous appelons à de nouveaux efforts en vue de l'élimination de tous les terroristes et du départ de toutes les forces étrangères non invitées de la Syrie.

De plus, nous rejetons fermement l'utilisation à mauvais escient des efforts de lutte contre le terrorisme pour soutenir de quelconques tendances séparatistes ou velléités d'autonomie illégitimes ou une violation de la souveraineté syrienne.

L'Iran condamne fermement l'occupation de certaines parties de la Syrie, notamment par les États-Unis, ainsi que les actes d'agression d'Israël contre la Syrie, face auxquels le Gouvernement syrien a le droit souverain de décider par quel moyen et à quel moment exercer son droit naturel de légitime défense individuelle ou collective.

Comme l'a récemment déclaré le Secrétaire général, « la situation en Syrie est la plus grande crise de réfugiés au monde ». Celle-ci ne peut en effet être surmontée uniquement en fournissant une aide humanitaire aux réfugiés et aux personnes déplacées ; à long terme, cela n'est ni durable ni pratique. Décourager le retour des réfugiés et des personnes déplacées, comme le font certains pays, ne fera que prolonger inutilement leurs souffrances, ce qui est contre-productif, et donc inacceptable. En revanche, nous nous félicitons de l'approche des pays qui prévoient de prendre des mesures pratiques pour accélérer le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Nous sommes prêts à contribuer à l'aboutissement de ces efforts.

En outre, si l'acheminement de l'aide et l'accès aux personnes dans le besoin sont indispensables, ils ne peuvent se substituer à la solution ultime, à savoir assurer une paix, une sécurité et une stabilité durables en Syrie.

Depuis plusieurs mois, le débat sur ce que l'on appelle « l'accès à travers les lignes de front et les frontières » a malheureusement davantage politisé les questions liées à l'aide et à l'accès humanitaires. Ces efforts auraient plutôt dû servir à la levée des sanctions unilatérales inhumaines, qui ont des conséquences socioéconomiques et humanitaires dévastatrices et visent principalement les plus vulnérables, qui sont déjà aux prises avec les effets néfastes du conflit et souffrent gravement de la pandémie

de COVID-19. Utiliser les denrées alimentaires et les médicaments comme arme par l'imposition de sanctions constitue une violation flagrante des buts et principes de l'ONU. Cela est injuste et inacceptable, et doit donc cesser immédiatement.

De même, les forces étrangères non invitées, qui sont directement impliquées dans le pillage systématique du pétrole dont le peuple syrien a tant besoin, doivent cesser leur pratique honteuse.

La communauté internationale a la responsabilité juridique et morale de garantir l'unité, l'intégrité et la souveraineté de la Syrie et de mettre fin aux souffrances de son peuple.

Pour conclure, tout en soutenant le dialogue mené actuellement au sein de la Commission constitutionnelle, nous prenons acte de l'annonce faite par le Gouvernement syrien de son intention d'organiser la prochaine élection présidentielle le 26 mai, conformément à la Constitution actuelle du pays.

L'Iran est déterminé à trouver une solution politique à cette crise et continuera d'aider le peuple et le Gouvernement syriens à rétablir l'unité et l'intégrité territoriale de leur pays.

Annexe 20**Déclaration de M. Bassam Sabbagh, Représentant permanent de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe et anglais]

Je vous remercie d'avoir pris l'initiative d'organiser la présente réunion pour examiner conjointement les questions politiques et humanitaires liées à la Syrie, ce qui sert l'objectif du Conseil de sécurité d'utiliser correctement son temps et ses ressources.

Ces dernières années, les pays occidentaux ont accablé le Conseil en organisant des réunions successives sur la Syrie. Ces réunions n'avaient pas pour but d'aborder les questions importantes liées à la Syrie – telles que la lutte contre le terrorisme sur son territoire, la fin de la présence militaire étrangère illégale, la levée des mesures coercitives unilatérales imposées à ses citoyens ou la facilitation de la reconstruction et la reconstruction de ce qui a été détruit par le terrorisme –, mais elles visaient plutôt à mener des campagnes hostiles, à lancer des accusations infondées et à faire des déclarations provocatrices truffées de diktats et de conditionalités.

Alors que ces pays continuent d'intensifier leurs campagnes hostiles contre mon pays, certaines capitales européennes ont récemment été le théâtre de nombreux actes de manipulation des piliers du droit international, à l'instar du spectacle qui s'est récemment déroulé à La Haye pour amener la Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques à adopter une décision hostile et dangereuse contre la Syrie. Avant cela, nous avons assisté à un autre spectacle mis en scène à Bruxelles, à savoir la tenue de la cinquième réunion de la prétendue « Conférence de Bruxelles ». Cet événement s'est déroulé en l'absence inacceptable du Gouvernement syrien, qui représente le peuple syrien et qui est investi de l'autorité de travailler avec l'ONU et d'autres partenaires internationaux afin de répondre à ses besoins humanitaires et en matière de développement.

Il est regrettable que l'ONU copréside un événement qui perpétue la politisation de l'action humanitaire, l'associe à des circonstances totalement contraires à ses principes et passe sous silence les véritables raisons de la souffrance humaine qui continue de croître. En quoi la tenue de neuf conférences de donateurs s'accorde-t-elle avec le discours souvent répété du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) sur la détérioration des conditions de vie, le déclin des indicateurs de sécurité alimentaire, le nombre croissant de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire et la souffrance des personnes déplacées et des réfugiés ?

La réponse à cette question se trouve tout d'abord dans le fait que bon nombre de donateurs ne se sont pas acquittés des contributions annoncées ; deuxièmement, dans l'attribution de la plus grande partie de l'aide aux pays voisins et aux régions qui échappent au contrôle du Gouvernement syrien ; troisièmement, dans la dépense de la majeure partie des fonds restants pour un bureau des Nations Unies à Ghazi Aintab, qui n'a d'autre fonction que de détourner l'attention des crimes des organisations terroristes et de gaspiller du temps et des fonds pour obtenir des résultats qui ne correspondent pas aux objectifs de l'action humanitaire ; et, enfin, dans le mépris délibéré des effets désastreux des mesures coercitives unilatérales imposées au peuple syrien et le pillage connexe par les forces américaines qui occupent le nord-est de mon pays des richesses syriennes, au premier rang desquelles le pétrole et les cultures agricoles, et dans le fait d'empêcher le peuple syrien d'en bénéficier, ce qui constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité.

La Syrie continue de collaborer de manière constructive avec les entités des Nations Unies et les partenaires humanitaires pour améliorer la situation humanitaire et aider les personnes qui le méritent. Il y a deux jours, mon gouvernement a envoyé deux lettres identiques au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité contenant ses observations détaillées sur le contenu du soixante-douzième rapport (S/2021/390) du Secrétaire général sur les affaires humanitaires. À cet égard, ma délégation réaffirme qu'elle rejette le mécanisme d'assistance transfrontalière, en raison de sa violation de la souveraineté syrienne et des graves lacunes que j'ai détaillées dans ma précédente déclaration.

La Syrie réaffirme son engagement à travailler selon les modalités du mécanisme d'acheminement de l'assistance à travers les lignes de front et à le renforcer d'une manière qui tienne compte des informations contenues dans le rapport du Secrétaire général sur un accès permanent, via ce mécanisme, pour les livraisons du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation mondiale de la Santé destinées au nord-est de la Syrie, et de la réduction ou de l'arrêt des visites sur le terrain et du déplacement des convois d'aide humanitaire et des dispensaires mobiles via les lignes de front et en raison de la pénurie de carburant causée par des mesures coercitives illégales. Ce sont des faits que certains pays traitent par le mépris et tentent délibérément de dissimuler.

L'un des principaux obstacles à l'accès humanitaire, c'est le rôle d'obstruction des forces d'occupation turques et des organisations terroristes qui leur sont affiliées. L'exemple le plus clair en est leur refus de permettre à un convoi conjoint, pour lequel le Gouvernement syrien avait donné son accord à l'ONU depuis avril de l'année dernière, d'arriver dans la ville d'Atareb, dans le nord-ouest de la Syrie. Le pire, c'est d'empêcher le Croissant-Rouge arabe syrien d'opérer dans cette zone et de le remplacer par le Croissant-Rouge turc, qui n'a aucune compétence légale pour opérer sur le territoire syrien. Pire encore, le régime turc utilise l'eau potable comme une arme contre les civils. Ce régime a délibérément coupé, à 23 reprises, l'eau potable provenant de la station d'Alouk à destination de la ville d'Hassaké et ses environs, pendant une période de 20 jours, provoquant la soif et privant d'eau plus d'un million de Syriens. Il est inacceptable que le Conseil de sécurité continue de garder le silence sur ces pratiques et de les laisser sans suite. Il doit au contraire exercer la pression politique nécessaire pour leur trouver une solution durable.

À la main tendue par la Syrie pour soutenir les efforts fournis en faveur de l'accès humanitaire, certains pays répondent par une intransigeance aveugle concernant l'adhésion au mécanisme d'accès transfrontalier. Ceci montre clairement leurs desseins politiques cachés, puisqu'ils exploitent et utilisent les efforts fournis à des fins purement humanitaires pour atteindre leurs objectifs anti-syriens.

Conformément à la Constitution de la République arabe syrienne, des millions de Syriens à l'intérieur et à l'extérieur du pays se rendront aux urnes le mois prochain pour voter dans le cadre de l'élection présidentielle, dont la période de présentation des candidatures a pris fin aujourd'hui. La liste des candidats comptait 51 personnes, dont 7 femmes, en lice pour obtenir l'aval nécessaire des membres du Parlement. L'organisation de cette élection dans les délais constitutionnels repose sur la volonté de l'État syrien d'assurer la régularité des travaux de ses institutions et sur sa détermination à déjouer les complots extérieurs visant à créer un vide institutionnel et constitutionnel et à imposer ce que l'on a appelé le « chaos créatif » comme solution de possible, à l'instar de ce que nous avons vu dans d'autres pays.

Cette élection présidentielle est un droit constitutionnel et souverain important pour l'État syrien, conforme à la mission qui est la sienne de veiller à ce que ses institutions s'acquittent de leurs devoirs constitutionnels et de progresser dans l'accomplissement d'autres devoirs, notamment la libération de notre pays des

vestiges d'organisations terroristes, la fin de la présence militaire étrangère illégale dans ce pays, le rétablissement de la sécurité et de la stabilité pour ses citoyens et la remise en état de ses infrastructures détruites par le terrorisme.

D'aucuns ont lancé des campagnes pour perturber ce processus électoral en associant le respect de cette exigence constitutionnelle à certaines des dispositions de la résolution 2254 (2015). Le contenu des déclarations de certains pays aujourd'hui est une preuve évidente de cette confusion ou, plutôt, de la désinformation qu'ils pratiquent, ce qui représente une violation flagrante du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États Membres. Ces pays doivent honorer l'engagement qu'ils ont pris de respecter la Charte des Nations Unies, cesser de porter atteinte au droit des Syriens à choisir librement, de manière responsable et démocratique leur président et arrêter de faire des déclarations provocantes et hostiles qui ne contribuent nullement au rétablissement de la sécurité et de la stabilité en Syrie.

Nous suivons les efforts que déploie l'Envoyé spécial, M. Pedersen, pour organiser les travaux du sixième cycle de réunions de la Commission constitutionnelle, notamment les consultations qu'il a organisées après avoir rencontré à Damas le Ministre des affaires étrangères et des expatriés et le Coprésident de la délégation nationale qui participe aux réunions de la Commission constitutionnelle. Nous vous informerons en temps opportun des résultats des consultations qui se dérouleront au cours des prochains jours.

À cet égard, ma délégation réaffirme l'attachement de la Syrie à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU, représentée par son envoyé spécial, dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Ma délégation souligne également une fois de plus que la réussite des travaux de la Commission constitutionnelle exige de respecter les règles de fonctionnement convenues, en rejetant toute ingérence étrangère et toute tentative d'imposer des diktats concernant les résultats de ses travaux ou de lui imposer des calendriers artificiels.

Annexe 21

Déclaration de M. Feridun Sinirlioğlu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de leurs exposés.

Ce mois, en compagnie du Président de l'Assemblée générale, je me suis rendu à Hatay, une ville frontalière de la Syrie où la voie d'approvisionnement vitale que représente l'ONU organise des opérations humanitaires transfrontalières pour fournir de l'aide à des millions de personnes dans le besoin. Une fois de plus, j'ai observé de mes propres yeux la fourniture d'articles d'aide et les procédures de chargement et de suivi, qui montrent l'ensemble du processus en toute transparence. L'ONU contrôle pleinement l'intégralité de l'opération à quatre niveaux précis – à la frontière, dans les entrepôts en Syrie, au niveau de la distribution et après la distribution.

Durant la visite, depuis le côté turc de la frontière, nous avons également constaté la situation humanitaire désespérée dans des camps surpeuplés de personnes déplacées en Syrie. Les personnes vulnérables tentent de survivre avec l'aide qui arrive du point de passage de Bab el-Haoua. Elles attendent maintenant d'être vaccinées, grâce au mécanisme transfrontières. Environ 50 000 doses de vaccin ont été transférées dans la région la semaine dernière. On estime que d'ici l'année prochaine, 20 % de la population dans le nord-ouest aura été vaccinée grâce à l'aide transfrontières.

À Hatay, j'ai également eu l'occasion de rencontrer et d'écouter des réfugiés syriens. Ils ont dit,

« Il ne reste rien d'autre que la souffrance, la persécution et la famine. Les tentatives unilatérales du régime, sous prétexte de parler du retour des réfugiés, font partie des illusions d'Assad. Les Syriens ont fui la mort, et ils ne veulent pas rentrer. »

Le mécanisme de suivi créé par l'ONU est singulier et indispensable. Il n'est simplement pas possible de remplacer ce modèle. Si les opérations transfrontalières de l'ONU s'arrêtent, nous perdrons un des mécanismes les plus surveillés et les plus robustes au monde. Si le mécanisme cesse de fonctionner, la seule échappatoire pour les 2,7 millions de personnes déplacées serait de fuir la Syrie. Cela provoquerait inévitablement de nouveaux flux migratoires en direction des pays voisins et de l'Europe.

Aucun argument ne peut justifier la cessation des opérations transfrontalières de l'ONU. Le peuple syrien compte sur un Conseil de sécurité uni qui soit capable de prendre la bonne décision. Le Conseil a l'obligation morale de renouveler le mécanisme transfrontières de l'ONU, en ajoutant des points de passage, pour une nouvelle période de 12 mois.

Encore une fois, certains pays promeuvent exclusivement un accès à travers les lignes de conflit. Alors qu'Assad empêche l'aide de parvenir jusqu'aux zones contrôlées par le régime, il est paradoxal d'observer ces tentatives de détourner l'attention du Conseil de la responsabilité qui lui incombe au premier chef de proroger le mandat du mécanisme transfrontières.

La Turquie continue d'appuyer fermement le règlement du conflit syrien par des moyens politiques, conformément à la résolution 2254 (2015). La Commission constitutionnelle a ouvert une perspective de règlement politique. Cependant, en dépit de tous les efforts et de tous les avertissements, le régime syrien s'entête à tenter de gâcher cette occasion. Durant les derniers cycles de pourparlers, le régime a bloqué

les travaux de la Commission par ses exigences et ses suggestions déraisonnables qui avaient pour but de compromettre et d'ignorer l'opposition. Le fait que le régime fasse des propositions contraires aux règles de fonctionnement montre qu'il n'est pas sérieusement engagé dans ce processus.

S'ils ont lieu, les prochains cycles doivent aboutir à des résultats concrets. La rédaction de la partie fondamentale de la constitution doit commencer sans plus attendre. C'est une étape essentielle à la poursuite du processus. Nous encourageons l'opposition. Si le régime souhaite sincèrement parvenir à un règlement politique, il est temps qu'il le montre dans les faits. Il n'existe pas, pour le peuple syrien et la communauté internationale, d'autre moyen acceptable d'avancer vers le règlement de ce conflit qu'une solution politique.

Nous appuyons les efforts que déploie l'Envoyé spécial, M. Pedersen, pour promouvoir les travaux de la Commission constitutionnelle. Durant sa rencontre avec M. Pedersen aujourd'hui, notre ministre des affaires étrangères lui a réitéré le soutien de la Turquie.

La résolution 2254 (2015) recommande la tenue d'élections libres et régulières conformément de la nouvelle constitution. Les élections annoncées par le régime syrien pour le 26 mai ne répondent à aucun des critères mentionnés dans cette résolution. Ces élections empêcheront des millions de Syriens à l'intérieur et à l'extérieur du pays de participer. Il est indéniable que ces élections seront loin d'être libres ou régulières. En conséquence, il n'est pas possible pour la communauté internationale de considérer ces élections comme étant un tant soit peu légitimes. Comme l'a souligné l'ONU, ces élections ne sont pas conformes à la résolution 2254 (2015).

Pour que les efforts déployés dans le cadre du processus politique donnent des résultats, il est également essentiel de préserver le cessez-le-feu et de maintenir le calme sur le terrain. Pourtant, les violations du cessez-le-feu et les attaques contre les civils se poursuivent à Edleb. Le 21 mars, des civils, y compris des professionnels de la santé, ont été tués à l'hôpital d'Atareb et à proximité. Le même jour, un parking plein de camions d'aide humanitaire près de la frontière turque a été la cible d'une terrible attaque qui a provoqué la destruction des camions d'aide humanitaire. C'est inacceptable. Le régime et ses partisans doivent cesser toutes les attaques contre les civils et les infrastructures civiles.

Le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple (PKK/YPG) continue de prendre pour cible des civils syriens et la Turquie depuis Tell Rifaat, Manbej et Aïn Issa. Cette organisation terroriste a commis plus de 400 attaques depuis octobre 2019, menant des attaques à la voiture piégée contre des civils. Le 18 mars, elle a tiré des roquettes depuis Tell Rifaat en direction de zones civiles de Kilis, en Turquie. Le 7 avril, cette organisation terroriste a tué deux soldats turcs qui revenaient d'opérations de déminage à Afrin. Le PKK/YPG annonce éhontément ces attaques terroristes sur les médias sociaux.

L'organisation terroriste PKK/YPG utilise des membres de Daech et leurs familles dans des camps syriens pour pratiquer le chantage et l'extorsion. Les militants libérés par le PKK/YPG pour des raisons financières ou politiques représentent un grave danger pour les voisins de la Syrie. Récemment, nous avons appréhendé un membre de Daech libéré du camp de Hol par le PKK/YPG qui tentait de s'introduire illégalement en Turquie.

L'organisation terroriste PKK/YPG porte également la responsabilité de la coupure de l'approvisionnement en électricité de la station d'eau d'Alouk, à Hassaké, et de l'entrave à son fonctionnement. En conséquence des interruptions délibérées causées par le PKK/YPG, du fait du très faible niveau d'électricité disponible, seules trois des 12 pompes reliées au système d'approvisionnement en eau sont

opérationnelles. Ces actes illégaux, qui mettent en danger un demi-million de vies innocentes, entravent également les efforts visant à lutter efficacement contre la pandémie. Il faut les faire cesser. Celles et ceux qui appuient le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple et traitent cette organisation terroriste comme un acteur légitime violent ouvertement le droit international et compromettent l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé que, du 24 février au 23 mars, au moins 16 civils ont été tués et 70 autres blessés à la suite de bombardements et de frappes aériennes dans le nord-ouest de la Syrie. Il est impératif que tous les auteurs de ces violations systématiques commises contre le peuple syrien depuis une décennie répondent de leurs actes.

Nous nous félicitons du dernier rapport en date de l'Équipe d'enquête et d'identification de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), dans lequel il est établi que du chlore a été utilisé par l'aviation du régime dans une attaque contre des civils à Saraqeb, le 4 février 2018. Il est désormais prouvé que le régime d'Assad a commis au moins huit attaques à l'arme chimique.

Nous nous félicitons également de la décision adoptée la semaine dernière à la Conférence des États parties de l'OIAC. Cette décision était en effet une mesure opportune et nécessaire pour mettre fin à l'impunité en Syrie. Il s'agit également d'une condition préalable à la paix et à la sécurité dans la région et au-delà. Nous exhortons la communauté internationale à soutenir le peuple syrien dans sa quête de justice et d'application du principe de responsabilité.

Quant à la déclaration faite par le représentant du régime syrien, je répète que je ne le considère pas comme mon homologue légitime. Sa présence ici est un affront aux millions de Syriens qui ont subi d'innombrables crimes aux mains du régime. Je ne lui ferai donc pas l'honneur de répondre à ses propos délirants.